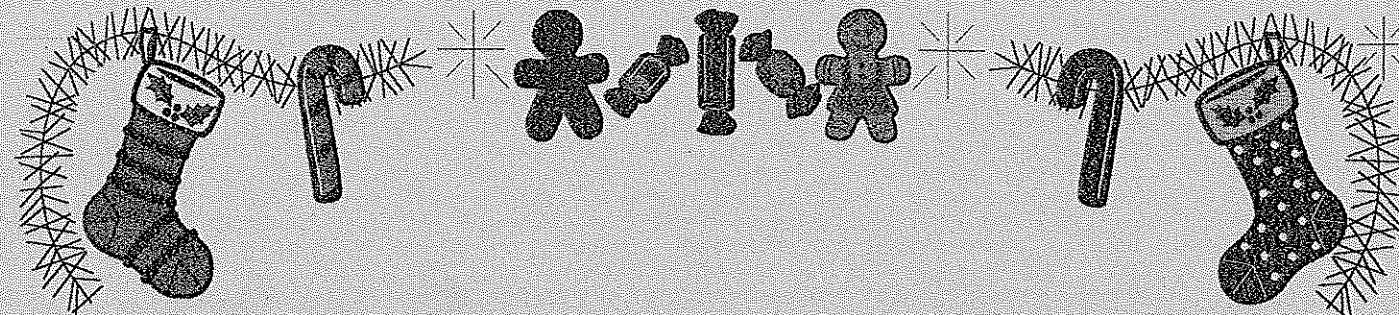


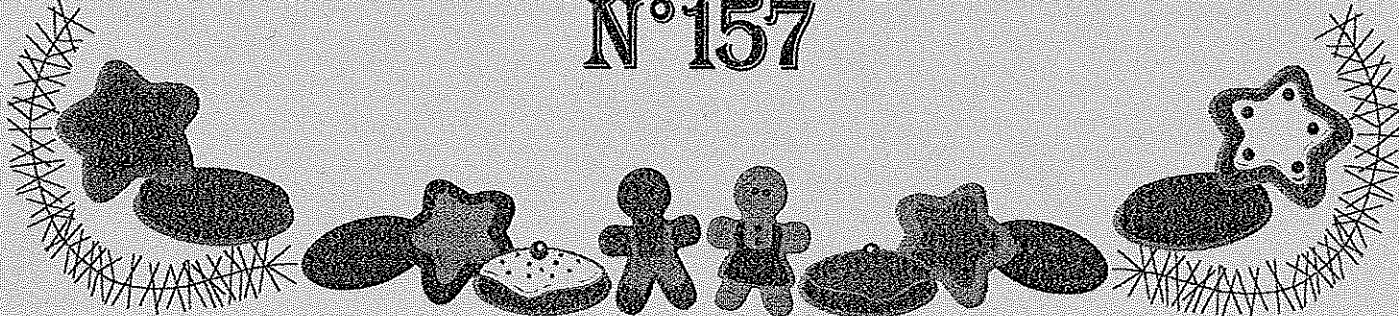


LE PETIT CORPATUS



JOYEUX NOËL !

NOVEMBRE/DECEMBRE 1999
N°157



REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16 OCTOBRE 1999

PRESENTS : MM. CARDIN,
ROUX, FRANCOU-CARRON,
REYNIER, DUMENIL,
GONSOLIN, TISSOT, GARAUD,
BOULANGER, PASDRMADJIAN.
ABSENTS : CORBY, CROCHON,
CALVAT, PELLISSIER.
Secrétaire de Séance :
M.GARAUD.

Ordre du Jour :

- I)- Achats ordinateurs Ecole.
- II)- Tarifs Repas Cantine.
- III)- SAGE du Drac et de la Romanche.
- IV)- Dénégement Hiver 1999-2000.
- V)- Questions diverses.

I)- ACHAT ORDINATEUR ECOLE :

Le Maire fait part au Conseil Municipal des devis proposés pour équiper les Ecoles de CORPS en matériel informatique ainsi que du plan de financement prévu :

1) DEVIS :

- 5 Ordinateurs COMPAQ
(5 X 5990) = 29 950 F
- 5 imprimantes HP Deskjet 610C
(5 X 690) = 3 450 F
- 5 cordons d'imprimantes
(5 X 129) = 645 F
- 1 forfait transport = 350 F
- 5 mise en service
(5 X 590) = 2 950 F
- Logiciels = 3 368 F
- Consoles informatique = 5 250 F
- Scanner AGFA = 790 F

TOTAL : 46 753 F TTC.

2) PLAN DE FINANCEMENT :

Subvention Ministère de l'Intérieur :
19 384 F
Commune de CORPS : 27 369 F
TOTAL : 46 753 F TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour équiper les Ecoles de Corps selon les devis et plan de financement présentés, sollicite l'octroi de la subvention auprès du Ministère de l'Intérieur et charge le Maire

d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

II)- TARIFS REPAS CANTINE :

Le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la modifications des horaires à l'Ecole de Corps, la durée de la pause de midi a été amenée à 1H, cela pouvant pénaliser certaines familles de Corps.

D'autre part, par circulaire en date du 26 Août 1999, la Préfecture de l'Isère nous fait connaître que, par arrêté en date du 26/07/1999, le Ministre délégué aux Finances et au Commerce extérieur a fixé le taux moyen d'augmentation des tarifs des cantines scolaires à 1% pour l'année 1999-2000.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- 1) de supprimer la régie de la cantine, la facturation étant faite par la Mairie et le paiement effectué en Perception de Corps.
- 2) de fixer un seul tarif de repas à 19,60 Frs à partir du 1er Novembre 1999.

III)- SAGE DU DRAC ET DE LA ROMANCHE :

Le Maire propose au Conseil Municipal, sur la demande de Mr le Prefet de l'Isère, en vertu du décret n°92-1042 du 24/09/92, portant application de l'article 5 de la loi du 03/01/92 sur l'eau et relative aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux, d'approuver le périmètre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Drac et de la Romanche tel que présenté dans le rapport du 3 Mai 1999.

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le projet de périmètre du SAGE, tel que présenté dans le rapport du 3 Mai 1999.

IV)- DENEIGEMENT HIVER 1999/2000 :

Suite à la proposition de prix de Mr ROUSSET, une réunion est prévue en Mairie le samedi 23/10/99 pour arrêter les conditions de fonctionnement du déneigement pour l'hiver 1999/2000.

V)- QUESTIONS DIVERSES :

1) Mise à disposition Terrain de Foot :

Le Football Club de Corps étant intégré au sein du Football Club Sud Isère, le terrain et les vestiaires sont utilisés par la nouvelle association.

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'utilisation des équipements par la nouvelle association et propose de préparer une convention d'utilisation à soumettre à l'avis de l'assemblée lors d'une prochaine réunion.

2)- Demande de subvention KUKLOS :

Le Maire donne lecture de la lettre de Mr TISSOT, nouveau trésorier du KUKLOS, qui sollicite auprès du Conseil Municipal l'exonération des frais de transport pour les randonnées de l'été 1999 car cela permettrait « d'envisager l'achat de matériel, le développement ou la création de nouvelles manifestations autour de l'activité Montagne ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour exonérer le club de montagne le KUKLOS des frais de transport résultant des sorties organisées par le club jusqu'à concurrence de 2 000 Frs et cela à partir de l'année 1999 incluse.

Ne prennent pas part au vote :
MM.TISSOT F. et REYNIER L.

3)- Dossier GIRAUD Magdeleine:

En réponse au fax de la SCP MATHIEU-RUCHON, un contact sera pris avec l'OPAC 38, chargé de passer avec les propriétaires les compromis de vente pour l'opération foncière du Centre-Bourg.

4)- Remise en état Ancienne Décharge :

Obligation est faite de remettre en état l'ancienne décharge lorsqu'on ouvrira la nouvelle déchetterie ; un devis est proposé par la Société Girus pour la somme de 80 000 Frs TTC. Avant toute décision, il est proposé d'attendre les travaux au bord du lac qui permettront d'avoir des matériaux pour recouvrir le site.

5)- Passage An 2000 :

Un questionnaire recense les problèmes posés par le passage à l'an 2000 : la commune de Corps ne nécessite pas la mise en place d'une cellule de crise.

6)- Vente Terrain DAURON Marie-Louise :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande renouvelée de Mme DAURON concernant la promesse de vente signée le 20/10/1990 pour l'achat d'une portion de terrain situé au lieu-dit « Les Beaumets » d'une superficie de 300m² environ nécessaire à l'élargissement de la route du lac. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord pour que l'acquisition soit régularisée au prix prévu en 1990, à savoir 937,50 Frs.

7)- Bureau Elections MSA :

Pour les élections de la MSA du 27/10/1999, le président du bureau de vote sera Mme ROUX 1ère Adjointe assistée d'électeurs pris sur la liste électorale de la MSA.

8)- Commandements de payer :

A voir directement avec la personne intéressée.

9)- Inscription BARBAN Julien :

Suite au refus des communes de St Firmin et d'Aspres les Corps de participer aux frais de l'Ecole de Corps, le Maire se charge personnellement de ce dossier.

10)- Etude aménagement WC :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de remettre en état les WC communaux de façon à mettre à la disposition des utilisateurs des locaux plus fonctionnels et accueillants pour les habitants de Corps mais aussi pour les touristes.

Pour cela, le Maire propose de faire appel au cabinet d'architectes CHARRON-RAMPILLON pour étudier toutes les possibilités de constructions nouvelles.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour commander au cabinet d'architectes CHARRON-RAMPILLON une

étude de faisabilité, à prévoir sur le budget 2000, pour la construction de nouveaux WC, utilisables par tous, et en particulier pour les personnes handicapées.

11)- Eclairage Mairie, Eglise :

Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'éclairage des bâtiments communaux et présente les différents devis proposés :

Maîtrise d'oeuvre travaux d'éclairage : 9 000,00 F HT

Eclairage Mairie, Eglise :

65 000,00 F HT

Eclairage Bassin : 24 700,00 F HT

Eclairage Vitraux : 17 033,00 F HT

TOTAL / 115 733,00 F HT.

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord à la réalisation de ces travaux selon les devis proposés et charge le Maire de solliciter les subventions auprès des différents organismes.

12)- Etude de Faisabilité d'un centre de Télétravail :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet d'installation d'un centre de télétravail pourrait aboutir sur la commune de Corps et qu'il y aurait lieu de procéder à une étude approfondie sur la viabilité de cette opération.

Le coût de cette étude se monte à 55 000 F HT, à prévoir au BP 2000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire de rechercher la possibilité de subventions auprès du Conseil Général et du FIBM (Fonds d'Industrialisation du bassin de la Matheysine) pour financer une étude de faisabilité et de marketing d'un centre de télétravail et d'un « call center ».

13)- Ancienne Maison de Retraite

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la situation actuelle des bâtiments de l'ancienne Maison de Retraite qui, du fait du transfert du portail sur l'emplacement de la nouvelle Maison, ne sont plus séparés de la rue et donc ne sont plus en totale sécurité.

D'autre part, le Maire rappelle que M.HOSTACHY lui a affirmé être favorable à la cession gratuite en faveur de la Mairie de Corps des

bâtiments appartenant à l'Etablissement Public « Maison de Retraite ».

Le Conseil Municipal, après délibération, demande au Conseil d'Administration de la MAPAD de mettre en sécurité, au plus vite, les bâtiments de l'ancienne Maison de Retraite et de prévoir à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil d'Administration de la MAPAD, la cession gratuite des locaux de l'ancienne Maison de Retraite à la Commune de Corps.

14)- DM n° pour BP 1999 :

L'équipement en ordinateurs des Ecoles de Corps n'étant pas prévu au BP 99, il est nécessaire de procéder au virement de crédits suivants. (Voir fin du compte-rendu).

15)- Emploi-Jeune :

Stéphane LAURENCEAU, ayant réussi son examen d'Aspirant-Guide, désire mettre fin à son contrat Emploi-Jeune à la fin du mois d'Octobre 1999 ; Pour cela, il souhaite pouvoir s'arrêter dès maintenant en proposant d'effectuer, en contre-partie des heures non faites, un encadrement d'une session d'escalade auprès des Ecoles de Corps au printemps prochain ; accord du Conseil Municipal.

16)- Autres points évoqués :

- Réunion d'expertise au Village de Vacances : M.PASDRMADJIAN fait un compte-rendu de la réunion et répertorie les malfaçons constatées ; la marche à suivre sera définie après la remise des conclusions de l'Expert.

- Les gérants du Camping du Lac du Sautet doivent faire un bilan de leur exploitation : les contacter pour fixer la date d'une rencontre.

- L'Association « Choeurs A Corps » souhaite avoir son siège social en Mairie de Corps : accordé.

- Festivités du 31/12/1999 : une animation sera proposée à l'heure de l'apéritif sur les Fossés ; pour cela le stationnement sera interdit à partir de 14 heures sur les Fossés et le parking PRAYER.

Code INSEE 38010128		COMMUNE de CORPS CORPS			DM 1999	
Section	Sens	Article		Prog.	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
Investissement	Dépense	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	ONA		50 000,00
Investissement	Dépense	2315	INSTALLATIONS, MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUE	ONA	50 000,00	

13 NOVEMBRE 1999

PRESENTS : MM. CARDIN,
ROUX, FRANCOU-CARRON,
REYNIER, DUMENIL,
GONSOLIN, TISSOT, GARAUD,
PELLISSIER, PASDRMADJIAN.
ABSENTS : BOULANGER,
CORBY, CALVAT.
REPRESENTES : CROCHON.
Secrétaire de Séance :
M.GARAUD.

Ordre du Jour :

- I)- Décharge.
- II)- Etat d'avancement des demandes de subvention pour le projet de réhabilitation de la Bibliothèque.
- III)- Projet «Pays de Lesdiguières».
- IV)- Permis Lac.
- V)- Assurances contractuels et emplois-jeunes.
- VI)- Travaux terrain de football (vestiaire).
- VII)- Assainissement.
- VIII)- Autorisation Mr BROUWER.
- IX)- Questions diverses.

I)- DECHARGE :

Le Maire présente une proposition d'études et d'honoraires de la Société GIRUS de Meylan pour une intervention sur le site de l'ancienne décharge pour un montant de :

40 700 F HT (49 084,20 F TTC)

Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour commander à la Société GIRUS une étude de réhabilitation du site de l'ancienne décharge pour un coût de 40 700 F HT, à prévoir sur le Budget 2000, et charge le Maire de faire les demandes de subvention auprès du Conseil Général, de l'ADME, de la Région.

II)- ETAT D'AVANCEMENT DES DEMANDES DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE REHABILITATION DE LA BIBLIOTHEQUE :

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'état prévisionnel du financement des travaux de la Bibliothèque :

Coût des travaux HT : 831 000 F
Fonds Européens 5B : 125 000 F
Conseil Général (20%) : 150 000 F
Etat (divers) : environ 500 000 F
(en cours de négociation)

III)- PROJET «PAYS DE LESDIGUIERES» :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération de la Communauté de Communes du Valgaudemar en date du 20/09/99 concernant le projet de Contrat de Pays «Pays de Lesdiguières». Cette nouvelle entité économique, touristique et culturelle engloberait plusieurs Cantons des Hautes-Alpes et de l'Isère souhaitant associer leur histoire, leurs sites internationaux, leurs points communs.

Elle permettrait de redynamiser le tourisme local, désenclaver le territoire, le rendre plus solidaire, en bénéficiant de financements complémentaires.

Les principaux axes communs seraient : le tourisme été/hiver ; le patrimoine et le paysage ; l'économie, en y associant les socioprofessionnels ; le désenclavement routier (Route Napoléon) ; la protection du territoire avec le SAGE-DRAC.

Après délibération, le Conseil Municipal : souhaite faire partie d'un territoire dans lequel l'intérêt local prédomine ; s'associe au projet de création de «Pays de Lesdiguières», sans fiscalité supplémentaire, et autorise le Maire à soutenir ce projet au nom du Conseil Municipal.

IV)- PERMIS LAC :

Présentation est faite à l'Assemblée du Permis de construire déposé par Mr MARCHAND, architecte, pour le compte du SIVOM, en vue d'aménager les bords du Lac : approbation du Conseil Municipal.

V)- ASSURANCES CONTRACTUELS ET EMPLOIS-JEUNES :

- Indemnisation accidents du travail :

Le Maire fait part au Conseil Municipal que les agents de la Commune dépendant du Droit Privé, à savoir ceux titulaires de Contrats Emploi-Solidarité, Emploi-Consolidé, Emploi-Jeune,

perçoivent, pour leurs indemnités journalières en cas d'accident du travail, de la part de la Sécurité Sociale, des sommes inférieures au salaire versé en cas d'activité normale.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de faire bénéficier, à compter du 01 Juillet 1999, tous les agents de Droit Privé des garanties statutaires données aux agents non-titulaires de Droit Public, garanties définies par l'Article 9, Décret 88-145 du 15/02/1988.

- Remplacement lunettes Delphine DEVOLUY :

Le Maire informe le Conseil Municipal que, lors de l'accident du travail de Mlle Delphine DEVOLUY, les lunettes de vue qu'elle portait ont été cassées. Leur remplacement indispensable a coûté environ 2 000 F et, pour le remboursement de cette somme, la Sécurité Sociale interviendra ainsi que l'assurance personnelle de Mlle DEVOLUY, mais probablement pas pour la totalité de cette somme.

Après délibération, le Conseil Municipal propose que, dans le cas où le prix des lunettes ne serait pas totalement couvert par les assurances, la Commune prenne à sa charge la différence entre le coût des lunettes et les sommes versées par les assurances.

VI)- TRAVAUX TERRAIN DE FOOTBALL (VESTIAIRE) :

Le Maire fait part au Conseil Municipal que des devis ont été demandés pour la mise en conformité du terrain de football et de ses annexes : à étudier lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

VII)- ASSAINISSEMENT :

Le Maire informe l'Assemblée de la situation du projet d'assainissement sur l'ensemble de la Commune avec les différentes possibilités de financement.

VIII)- AUTORISATION MR BROUWER :

Demande de Mr BROUWER pour un champ d'épandage sur la parcelle D 10 : avis favorable avec un délai de trois mois pour commencer les travaux (projet global d'assainissement).

IX)- QUESTIONS DIVERSES :

1) Transfert des véhicules et du matériel au SDIS :

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la décision du SDIS de transférer au 01/01/2000 les véhicules de secours et les matériels incendie en conformité avec la loi N° 69-369 du 03/05/96 relative aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours de l'Isère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de transférer la propriété au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère de tous les véhicules et matériels dont la Commune est propriétaire et charge le Maire :

de dresser la liste de ce matériel, annexée à la Convention de Transfert de Propriété, en accord avec le Commandant du Corps de Sapeurs-Pompiers de CORPS ;

de signer, après établissement définitif de l'inventaire, la Convention présentée ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de ces transferts.

2)- Dénéigement hiver 1999/2000 :

Le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée les propositions de déneigement des voies communales pour l'hiver prochain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

décide de confier le déneigement des voies communales à l'Entreprise B. ROUSSET, Le Cros, 38 970 LES CÔTES DE CORPS, pour un coût de 300 F HT de l'heure ;

charge le Maire de signer la Convention de déneigement proposée.

3)- Demandes Ecole :

Une deuxième prise de téléphone est souhaitée dans la Maternelle pour la sécurité lors des périodes de garderie : accord du Conseil Municipal.

D'autre part, le coût des transports des sorties scolaires sera transmis au Conseil d'Ecole.

Un devis sera établi pour la rénovation du préau.

4)- Lettres pour propositions de travaux :

O.N.F. : travaux proposés dans la Combe de Lara ; offre à renégocier.

CONCORDIA : information sur la possibilité d'utiliser des chantiers de jeunes.

5) Autres points évoqués :

- Facture Entreprise de Transports SERRE concernant le transport des joueurs pour le Club de Football : accord pour règlement par la Mairie.

- Lettre de réponse de Mr BILLET à la suite de l'Arrêté Municipal relatif au transport du bois sur le chemin de l'Adverseil : lue à l'Assemblée.

- Arbre de Mr BARTHELEMY, endommageant la route du Coin : si l'arbre n'est pas coupé rapidement, il sera fait appel à l'O.N.F. pour ce travail et le coût sera facturé au propriétaire.

CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

Les élèves des trois écoles de notre canton vont participer à un concours de dessins sur le thème de Noël, organisé par La Maison du Tourisme, doté d'une entrée enfant à La Magie des Automates de Lans en Vercors pour le gagnant de chaque école. Souhaitons qu'ils soient nombreux à exprimer leur créativité !

Les dessins sélectionnés seront exposés à La Mairie à partir de la mi-Décembre.

CONCOURS DE DECORATIONS DE NOËL

~~~~~

*Pour marquer dignement les dernières fêtes de fin d'année du XX<sup>e</sup> siècle, La Maison du Tourisme organise un concours de décorations de façades pour les particuliers et de vitrines pour les commerçants.*

*Un jury notera les réalisations des participants au cours du mois de Décembre, et un premier prix sera décerné pour chacune de ces deux catégories.*

*A Gagner : 2 Billets pour une croisière sur le lac de Monteynard (Bateau La Mira).*

*Si vous souhaitez participer à ce concours ou obtenir de plus amples renseignements, contactez La Maison du Tourisme au : 04 76 30 03 85.*

*Les résultats de ce concours seront publiés dans le prochain numéro du Petit Corpatas.*



## SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES : LE SOUTIEN DE MONSIEUR LE MINISTRE

Monsieur le Ministre de l'Intérieur avait mal aux oreilles.

Alors pour que cesse le brouhaha causé par les plaintes emmêlées des 228 000 femmes et hommes, sapeurs-pompiers volontaires et professionnels qui veillent à la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement, il a décidé de mettre en place des *« mesures pour soutenir le volontariat et améliorer la situation des professionnels. »*

Il est bien entendu que seules nous intéressent les mesures relatives au soutien du volontariat. Nous nous proposons donc ici de passer en revue celles d'entre-elles susceptibles d'améliorer l'ordinaire de notre centre de secours et par là même, notre sécurité de corpatus, celle de nos biens et de notre environnement.

### L'ENCOURAGEMENT AU VOLONTARIAT DANS LES SERVICES PUBLICS

Monsieur le Ministre le dit lui même, la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires constitue un facteur incontournable du fonctionnement des services d'incendie et de secours.

Et en matière de disponibilité, l'Etat et les services publics se doivent de montrer l'exemple. De fait, même si, évidemment, le départ précipité d'un agent sapeur-pompier pour se rendre en intervention déroute la marche ordinaire du travail, les refus d'autorisation de départ ne pourront être fondés sur des considérations de commodité.

Les services départementaux d'incendie et de secours se doivent d'épauler leurs agents pour résoudre les problèmes potentiels de disponibilité pendant leur temps de travail.

Enfin, la loi du 3 mai 1996 prévoit une série de conventions qui doit devenir le cadre usuel permettant que s'établissent des relations fructueuses entre les services départementaux d'incendie et de secours et les employeurs publics.

### LA FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Les sapeurs-pompiers volontaires assurent leur activité opérationnelle dans les mêmes conditions, voire conjointement avec les sapeurs-pompiers professionnels. Ils doivent donc avoir une formation identique.

Lors de son incorporation, le sapeur-pompier volontaire suit une formation initiale opérationnelle dans les trois domaines d'intervention des sapeurs-pompiers :

- secours aux personnes
- lutte contre l'incendie
- protection des biens et de l'environnement.

Cette formation initiale correspond à 184 heures de formation répartie en cinq stages.

Un large éventail de spécialités permet de répondre à la technicité croissante des opérations qui touchent des domaines aussi variés que la plongée, le secours en montagne, la cynotechnie... ces spécialités peuvent faire l'objet de formations complémentaires.

Un droit à la disponibilité est ouvert aux sapeurs-pompiers volontaires pour se former. En contre partie, ces formations peuvent être prises en compte au titre de la formation professionnelle qui s'impose aux entreprises.

## LES MODIFICATIONS DU CADRE JURIDIQUE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

- \* L'engagement est obligatoirement précédé d'un examen médical pratiqué par un médecin sapeur pompier (Docteur RIPOTO, médecin-capitaine, en ce qui nous concerne) ainsi que d'un examen d'aptitude physique.

- \* Le renouvellement de l'engagement quinquennal s'effectue par tacite reconduction;

- \* Le sapeur-pompier volontaire qui change d'autorité territoriale d'emploi conserve son grade et les avantages découlant de son ancienneté.

- \* Des modalités particulières sont instituées pour l'engagement des saisonniers (engagement d'une durée minimum d'un mois et maximum de quatre mois).

- \* Les possibilités de suspendre provisoirement son engagement sans le résilier pour des raisons professionnelles, familiales, scolaires ou universitaires sont élargies.

- \* L'engagement des sapeurs-pompiers volontaires membres du service de santé et de secours médical (médecins, infirmiers, pharmaciens, vétérinaires) est soumis à des conditions complémentaires à celles des autres volontaires : conditions de diplômes et inscription à leur ordre national respectif.

## INDEMNISATION DE L'INCAPACITE PERMANENTE DES VOLONTAIRES

Désormais, les sapeurs-pompiers volontaires obligés de cesser définitivement l'activité professionnelle qu'ils exerçaient avant leur accident ou leur maladie, survenu ou contractée en service, obtiendront réparation de leur incapacité permanente sur la base des revenus qu'ils tiraient de cette activité professionnelle, s'ils sont plus favorables que les traitements retenus jusqu'à présent pour le calcul des allocations et rentes d'invalidité. Ce mode de calcul est étendu aux rentes de réversion et pension d'orphelin attribuées aux ayant cause des sapeurs-pompiers volontaires.

## L'ALLOCATION DE VETERANCE

Les conditions d'octroi de l'allocation de vétéran ne comportent plus l'obligation de cesser l'activité à l'âge limite d'engagement (55 ans pour les non-officiers, 60 ans pour les officiers) par contre, elles maintiennent le principe d'une durée de service minimale de 20 ans, réduite à 15 ans en cas d'incapacité médicale.

Voilà brièvement ce qui concerne les mesures intéressantes pour le centre de secours de Corps. S'il est une idée à retenir de ces discours, c'est peut-être que le législateur tente de faciliter la vie de pompier.

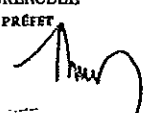
Et s'il est un sentiment qui ne peut être légiféré, c'est assurément le bonheur du pompier.

La compagnie.



### FELICITATIONS

*à Mr Guy Masse, Sergent Chef au corps de Corps qui s'est vu décerné une médaille d'honneur des Sapeurs Pompiers.*

|  |                                                                                                                                                                 |
|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | RÉPUBLIQUE FRANÇAISE<br>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR                                                                                                                |
|  | <b>MÉDAILLE D'HONNEUR<br/>DES SAPEURS-POMPIERS</b>                                                                                                              |
|  | LE PRÉFET DE L'ISÈRE                                                                                                                                            |
|  | Vu le décret du 11 septembre 1962 modifié,<br>DÉCERNE                                                                                                           |
|  | à Monsieur Guy MASSE, Sergent-Chef au Corps de CORPS                                                                                                            |
|  | UNE MÉDAILLE D'ARGENT                                                                                                                                           |
|  | en récompense de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve.                                                                                      |
|  | FAIT À GRENOBLE , LE 22 NOVEMBRE 1999<br>LE PRÉFET<br><br>ALAIN RONDEPIERRE |

## OSE FÊTE SES 10 ANS

OSE (OBIOU SOCIÉTÉ D'ELECTRONIQUE) est une des entreprises florissantes implantées dans la zone industrielle de notre commune.

A l'occasion de ses 10 ans sur la commune de Corps (OSE est resté auparavant 4 ans sur Pellafol), l'entreprise a ouvert ses portes au public le mercredi 13 Octobre.

Cette société est composée de 28 salariés (bureau et atelier compris) et travaille avec des clients tels que le CNRS ou l'Aérospatiale, dans le monde entier. L'organisation de travail innovante permet aux employés d'étaler la semaine sur 4 jours. Les locaux, d'une surface totale de 750m<sup>2</sup> divisés en plusieurs zones, vont être agrandis prochainement.

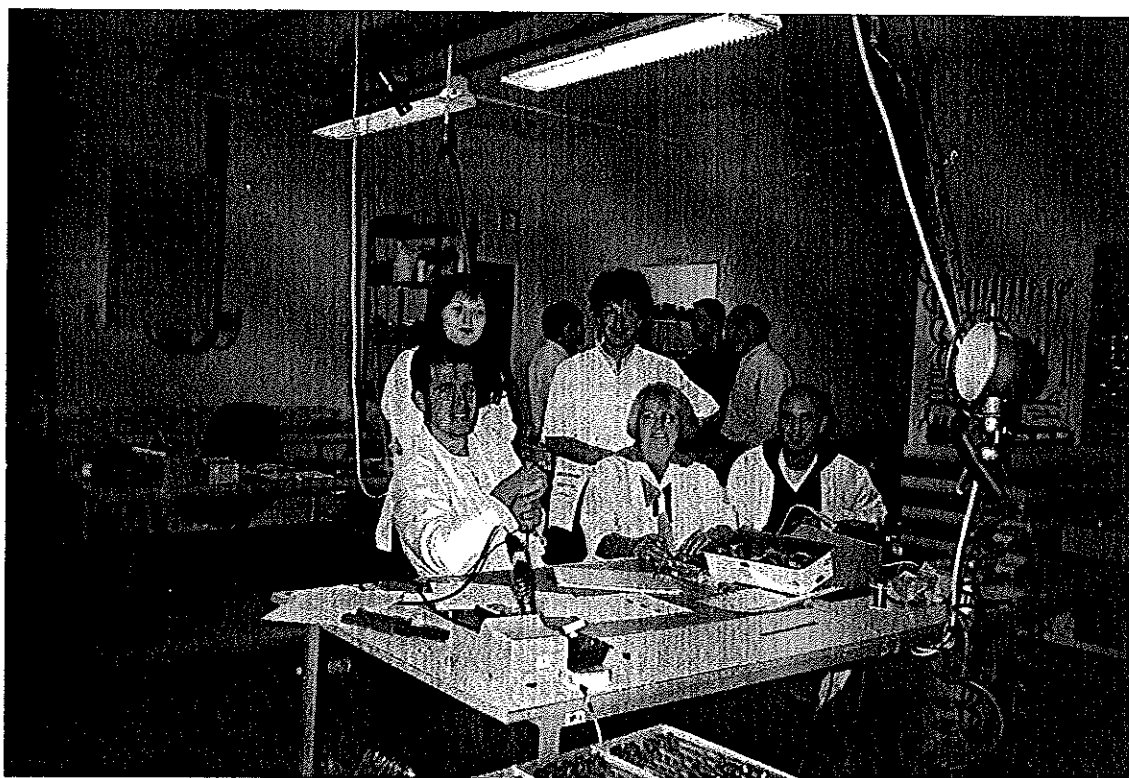
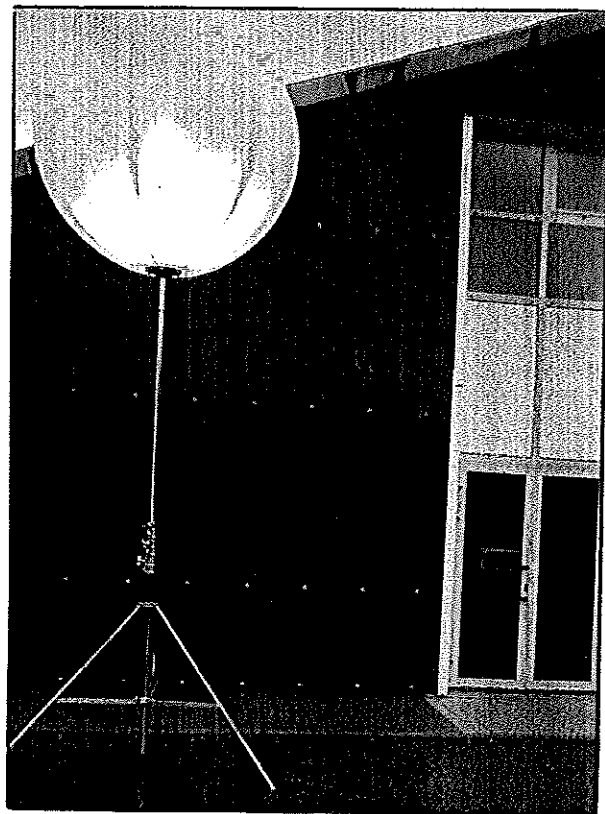
L'activité principale est la fabrication de produits électroniques dans différents domaines tels que : Equipement électrique industriel, Automatismes, Télécommunications, médical...

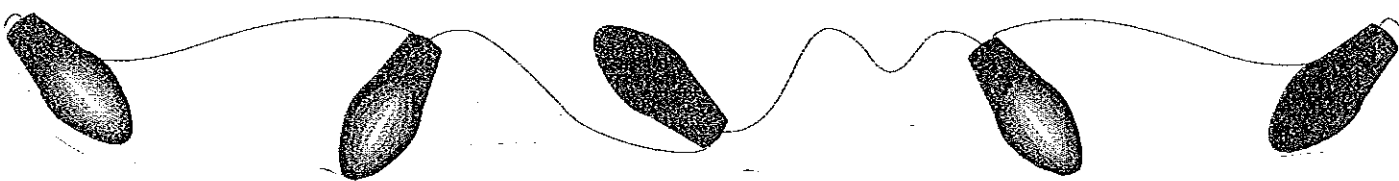
OSE vient de recevoir une nouvelle machine « MULTITRONIKS » unique en France. Elle existe en Angleterre ou aux Etats-Unis, mais c'est une première dans notre pays. Elle permet l'installation de mini-composants.

Il y a donc une partie traitée par automates et un atelier pour les insertions manuelles. Après l'atelier, les cartes passent ensuite à la soudure dans un mélange Etain/Plomb chauffé à 110° puis à 240°. Vient ensuite les tests, l'emballage puis le départ.

Des produits innovants et originaux sortent de cette usine : panneaux bi-couleurs que l'on trouve généralement dans les bus, prochainement une plante associée à un spot qui s'allume en touchant une feuille de la plante...

Nous souhaitons une longue vie à cette entreprise qui est à la pointe de la technologie.





# TELETHON



Pour la première année, les communes des Côtes de Corps, de La Salle en Beaumont, La Salette, Ste Luce et Corps, ont participé au TELETHON, grande fête de la solidarité et de la générosité. Le thème de la manifestation était « L'arbre de lumière » symbole de vie et d'espérance. Cette action consistait à vendre des ampoules à la population au prix unitaire de 10 Frs dont la recette est entièrement reversée à la Coordination Départementale du TELETHON. Au fur et à mesure que les ampoules ont été vendues, « L'arbre » s'est éclairé. En achetant une ou plusieurs ampoules vous avez fait un geste de solidarité et en même temps vous avez contribué à l'illumination du village pendant les fêtes de Noël.

Le but de cette manifestation est de rompre l'isolement en changeant le regard et les comportements à l'égard des personnes malades, par une meilleure connaissance et compréhension des maladies génétiques et du handicap. L'AFM (l'Association Française contre les myopathies) n'a qu'un objectif : aider et guérir les malades atteints de maladies neuromusculaires, maladies génétiques aujourd'hui incurables. L'AFM a mis en œuvre une grande tentative, c'est la thérapie génique, une véritable révolution médicale : il s'agit de pénétrer dans le noyau des cellules malades pour y déposer les pièces réparatrices du génome. C'est le pari de cette fin de siècle, un engagement envers les personnes touchées par les maladies neuromusculaires, mais aussi le cancer et plus de 8000

maladies génétiques. L'AFM construit un projet de société autour de la personne malade : elle agit pour la citoyenneté des personnes handicapées. De plus, elle s'engage solennellement sur la transparence de l'utilisation des dons et sur ses actions.

Le TELETHON, c'est la fête de la solidarité chez vous, dans votre quartier, dans votre ville et aussi à la TV. Plus de 10000 manifestations ont eu lieu en France et les dons ont dépassé les recettes des années précédentes. Tous les habitants, les commerçants et les entreprises du Canton qui ont participé se sont fortement mobilisés. En effet plus de 1300 ampoules ont été vendues. Les villages se sont illuminés pour fêter le TELETHON et préparer le passage à l'an 2000. Félicitations à la commune des Côtes de Corps pour leur projet original (panneau géant de lumière Téléthon 99 au bord de la nationale).

Nous remercions donc les habitants, les commerçants : Distillerie La Salettina, Boucheries Templier et Marcou, Hôtels Restaurants La Marmotte, Le Tilleul, Le Napoléon, La Poste, Les Voyageurs, Pharmacie Balme, Alimentation Naghibi, Rostaing Primeur, Garages Rivière et Senac, Boulangerie Venzin, Fougeron Coiffure, Pra Electricité et Boutique Elle et Lui. Les entreprises EDF Le Sautet et St Bonnet, Ose et Gorgy Timing, Le Crédit Agricole et La Poste qui ont contribué à la mise en place de la manifestation. Merci à tous d'avoir donné le meilleur de vous même, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine afin de célébrer cette grande fête avec de nouvelles idées de manifestation. Encore une fois merci à tous!



**A F M**

Association Française  
contre les Myopathies

Association régie par la loi  
du 1er Juillet 1901  
Reconnue d'utilité publique

1, rue de l'Internationale - BP 59  
91002 Evry cedex  
Téléphone : 01 69 47 28 28  
Télécopie : 01 60 77 12 16

Siège social  
13, place de Rungis - BP 419  
75013 Paris

Téléthon  
Téléphone : 01 44 16 27 27  
Télécopie : 01 44 16 27 28

# - INFOS PRATIQUE -

## AUDIOTEL

### PERTE VOL ASSISTANCE :

- Centre National d'Appel des chèques perdus ou volés 08 36 68 32 08
- Groupement des Cartes bancaires, perte ou vol de carte bancaire 08 36 69 08 80
- France Télécom (Radiocom), assistance vols dérangements 0 800 13 20 13
- Centre Européen d'Assistance Automobile 0 800 19 24 24

### BOURSE :

- Bourse Fax 08 36 70 36 77
- Infos Bourse (Europe 1) 08 36 68 23 24

### VIE PRATIQUE QUOTIDIENNE :

- INSEE, Indices 08 36 68 07 60
- Chronopost (enlèvement sur demande) 0 800 05 24 00

### LOISIRS CULTURE :

- Allo Musées Expos (Ile-de-France) 08 36 68 60 06

### MÉTÉOROLOGIE :

- France 3
- prévisions par département 08 36 68 00 03
- Météo France
- prévisions par région d'appel 08 36 68 00 00
- prévisions sur l'ensemble du pays 08 36 68 01 01
- prévisions dans les DOM-TOM 08 36 68 02 00
- Météo des neiges 08 36 68 04 04

### TRANSPORTS ROUTES :

- Cofiroutel,
- Infos Trafic du réseau Cofiroute 08 36 68 10 77
- CRIR, Conditions de Circulation Routière en France 08 36 68 20 00
- La Prévention Routière Itinéraires 08 36 70 18 18
- Travaux en Cours 08 36 69 36 36

## MINITEL

|                                          |                              |                              |                |
|------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------|
| Air France                               | 3615 AF                      | Infos Salons Professionnels  | 3616 SALONS    |
| Annonces des particuliers                | 3615 ADP                     | Infos sur Internet           | 3615 ABCNET    |
| Annuaire des codes postaux               | 3615 CODEPOST                | La Bourse en Direct          | 3615 CITY      |
| Annuaire téléphonique                    | 3611                         | Renseignements Astronomiques | 3615 BDL       |
| Annuaire Teletel                         | 3614 MGS                     | Renseignements Eco Placement | 3615 FINANCES  |
| Autoroutes Informations                  | 3615 AUTOROUTE               | Renseignements INSEE         | 3615 INSEE     |
| Calcul de l'Impôt sur le Revenu          | 3615 GPI                     | Renseignements RATP          | 3615 RATP      |
| Carte Télécommunications                 | 3610 + N° Carte + Code conf. | Renseignements SNCF          | 3615 SNCF      |
| Horaires des vols à partir et vers PARIS | 3615 HORAVION                | Ville de Paris (actualités)  | 3615 PARIS     |
| Informations Météo                       | 3615 METEO                   | Tout sur LA POSTE            | 3614 LA POSTE  |
|                                          |                              | Infos Spectacle              | 3615 SPECTATEL |

## SÉLECTION PRATIQUE INTERNET

|                                                                                 |                                                                                                                                                             |                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| YAHOO                                                                           | <a href="http://www.yahoo.com">http://www.yahoo.com</a>                                                                                                     | en français : <a href="http://www.yahoo.fr">http://www.yahoo.fr</a> |
| Site d'aide à la recherche sur Internet.                                        |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| ADMIFRANCE                                                                      | <a href="http://www.admifrance.gouv.fr/cgi-bin/multitel/admifrance/sommaire">http://www.admifrance.gouv.fr/cgi-bin/multitel/admifrance/sommaire</a>         |                                                                     |
| Informations publiques en provenance des grandes administrations françaises.    |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| AIR WAY                                                                         | <a href="http://abcvoyage.com/airway.html">http://abcvoyage.com/airway.html</a>                                                                             |                                                                     |
| Tous les vols réguliers sur les compagnies à tarif charter au départ de France. |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| ALTA VISTA                                                                      | <a href="http://www.altavista.digital.com">http://www.altavista.digital.com</a>                                                                             |                                                                     |
| Site d'aide à la recherche sur Internet.                                        |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| ANNUAIRES DU MONDE GRATUIT                                                      | <a href="http://www.contractjobs.com/tel">www.contractjobs.com/tel</a>                                                                                      |                                                                     |
| BOTTIN DES ENTREPRISES FRANÇAISES                                               | <a href="http://www.botin.fr">www.botin.fr</a>                                                                                                              |                                                                     |
| CYBERMAX                                                                        | <a href="http://www.cybermax.fr">http://www.cybermax.fr</a>                                                                                                 |                                                                     |
| Le plus grand site français pour les étudiants.                                 |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| FININFO                                                                         | <a href="http://www.fininfo.fr">http://www.fininfo.fr</a>                                                                                                   |                                                                     |
| Les informations financières françaises.                                        |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS FRANÇAISES                                        | <a href="http://www.yahoo.com/Regional/Countries/France/Education/Universities/">http://www.yahoo.com/Regional/Countries/France/Education/Universities/</a> |                                                                     |
| LE VILLAGE MONDIAL                                                              | <a href="http://www.calvacom.fr/calvaweb/webdavid/rdavid.html">http://www.calvacom.fr/calvaweb/webdavid/rdavid.html</a>                                     |                                                                     |
| Liste de tous les index des sites francophones.                                 |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| LES VALEURS FRANÇAISES SUR LE NET                                               | <a href="http://bourse.victoire.fr">bourse.victoire.fr</a>                                                                                                  |                                                                     |
| L'EURO, COMMENT ÇA FONCTIONNE                                                   | <a href="http://www.cmuel.com">www.cmuel.com</a>                                                                                                            |                                                                     |
| MÉTÉO FRANCE                                                                    | <a href="http://www.meteo.fr">http://www.meteo.fr</a>                                                                                                       |                                                                     |
| La pluie et le beau temps !                                                     |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| QUE PRÉVOIT LA MÉTÉO POUR DEMAIN (France et Étranger)                           | <a href="http://www.meteoconsult.fr">www.meteoconsult.fr</a>                                                                                                |                                                                     |
| MINISTÈRE DE LA CULTURE                                                         | <a href="http://web.culture.fr">http://web.culture.fr</a>                                                                                                   |                                                                     |
| Un grand nombre d'expositions et de manifestations en cours en France.          |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE                                              | <a href="http://www.mesr.fr">http://www.mesr.fr</a>                                                                                                         |                                                                     |
| Toutes les filières de l'enseignement supérieur.                                |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| PARIS RESTAURANTS                                                               | <a href="http://www.paris.org/restaurants/">http://www.paris.org/restaurants/</a>                                                                           |                                                                     |
| Les bons restaurants de la capitale.                                            |                                                                                                                                                             |                                                                     |
| TOUT SAVOIR POUR PRÉPARER UN VOYAGE                                             | <a href="http://www.city.net">www.city.net</a>                                                                                                              |                                                                     |

# CONVERSIONS PRATIQUES

## DISTANCES

### Kilomètres en miles

- Diviser le kilométrage par 3 - Multiplier par 2

Exemple : 96 km  $96 : 3 = 32$

$$32 \times 2 = 64 \text{ miles}$$

### Miles en kilomètres

- Enlever le chiffre de droite, puis multiplier par 6

Ajouter au millage à convertir

Exemple : 90 miles  $9 \times 6 = 54$

$$90 + 54 = 144 \text{ km}$$

## VOLUMES

900 pieds cubes = 30 mètres cubes = 30 verges cubes

En partant des m<sup>3</sup> pour avoir des pieds cubes :

multiplier par 30

En partant des pieds cubes pour avoir des m<sup>3</sup> :

diviser par 30

## DEGRÉS

Conversion de Celsius en Fahrenheit : Ex. : 27°C

- Enlever 2  $27 - 2 = 25$

- Multiplier par 2  $25 \times 2 = 50$

- Ajouter 30  $50 + 30 = 80^\circ\text{F}$

(Formule exacte :  $^\circ\text{F} = 9/5 \times ^\circ\text{C} + 32$ )

Conversion de  $^\circ\text{F}$  en  $^\circ\text{C}$  : Ex. : 80°F

- Enlever 30  $80 - 30 = 50$

- Diviser par 2  $50 : 2 = 25$

- Ajouter 2  $25 + 2 = 27^\circ\text{C}$

(Formule exacte :  $^\circ\text{C} = (^\circ\text{F} - 32) \times 5/9$ )

## SURFACES

10 pieds carrés = 1 mètre carré = 1 verge carrée

En partant des m<sup>2</sup> pour avoir des pieds carrés :

multiplier par 10

En partant des pieds carrés pour avoir des m<sup>2</sup> :

diviser par 10

## ÉQUIVALENCES EXACTES

1 pouce (1 inch) = 2,54 centimètres

1 pied (1 foot) = 30,48 centimètres

1 verge (1 yard) = 0,914 mètre

1 mile = 1,609 kilomètre

1 pied carré (1 square foot) = 9,290 décimètres carrés

1 acre (4840 verges carrées) = 0,404 hectare

1 mille carré (1 square mile) = 258,998 hectares

1 US quart = 0,946 litre

1 gallon américain = 3,785 litres

1 US once liquide = 2,957 centilitres

1 once = 28,349 grammes

1 livre = 0,453 kilogramme

1 ton = US : 20 cwt = 0,907 tonne (short ton)

UK : 20 cwt = 1,016 tonne (long ton)

1 baril de pétrole = 158,986 litres

# L'ÉTRANGER PRATIQUE

- : obligatoire
- ☆ : séjour > 3 mois
- : séjour > 1 mois
- : au moins 6 mois après la date de sortie du pays
- : au moins 3 mois après la date de sortie du pays
- △ : séjour < 15 jours
- \* : Carte de Tourisme délivrée par le Consulat (gratuit)

|                                                                             | ARGENTINE      | AUSTRALIE      | BRESIL         | CANADA         | CHINE          | ÉGYPTE         | PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE | ÉTATS UNIS     | INDE           | JAPON          | KENYA          | MAROC          | MEXIQUE*       | NOUVELLE-ZÉLANDE | PÉROU          | RÉPUBLIQUE TCHÈQUE | RUSSIE         | SÉNÉGAL        | SEYCHELLES     | SRI-LANKA      | SINGAPOUR      | THAÏLANDE      | TUNISIE        | TURQUIE        |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|----------------|--------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>FORMALITÉS (susceptibles d'être modifiées par les autorités locales)</b> |                |                |                |                |                |                |                            |                |                |                |                |                |                |                  |                |                    |                |                |                |                |                |                |                |                |
| BILLET RETOUR                                                               |                |                | •              | •              |                |                |                            |                |                | •              | •              |                | •              | •                | •              |                    |                | •              | •              | •              | •              | △              | •              |                |
| CARTE D'IDENTITÉ                                                            |                |                |                |                |                |                | •                          |                |                |                |                |                |                |                  |                |                    |                | •              |                |                |                |                |                | •              |
| VISA TOURISTIQUE                                                            |                | •              | •              |                | •              | •              |                            |                | •              |                | •              |                | •              | ☆                |                |                    | •              |                |                | ○              |                | ○              |                |                |
| PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ                                              | •              | •              | •              | •              | •              | □              |                            | •              | □              | •              | •              | •              | •              | ■                | •              | •                  | •              | •              | •              | ■              | •              | •              | •              | ☆              |
| TÉLÉPHONE AMBASSADES                                                        | 01 45 53 22 25 | 01 40 59 33 00 | 01 43 59 88 30 | 01 44 43 29 16 | 01 47 36 77 90 | 01 45 00 77 10 |                            | 01 42 96 12 02 | 01 40 50 71 71 | 01 48 88 82 00 | 01 45 53 35 00 | 01 45 33 81 41 | 01 42 86 55 20 | 01 45 00 24 11   | 01 42 89 30 13 | 01 44 32 02 00     | 01 45 04 05 01 | 01 44 05 38 48 | 01 47 20 26 26 | 01 42 66 35 01 | 01 45 00 33 61 | 01 47 04 92 21 | 01 45 53 50 94 | 01 42 27 32 72 |

AVANT DE PARTIR, PENSEZ À VOUS FAIRE VACCINER - Info Vaccins : 3615 SV

Consultez VOTRE MÉDECIN ou LE CENTRE DE VACCINATION de votre ville qui vous indiquera  
**LES VACCINATIONS OBLIGATOIRES POUR VOTRE PAYS DE DESTINATION**

ACCUEIL ET INFORMATION des Français à l'étranger : Tél. 01 43 17 60 79

(Adresses Consulats et Ambassades français)

## LA JOURNEE DU SOUVENIR

~~~~~

En ce jour du 11 Novembre 1999, le dernier du XXème siècle, où toutes les associations des Anciens Combattants, prisonniers de guerre sont invitées par la voix de leurs Présidents et Maires de France à lire devant les Monuments aux Morts, soit le message du Secrétaire d'Etat J.Pierre Masseret, soit celui de l'Union des Anciens Combattants ; J'ai été très surprise de voir si peu de monde entourant Monsieur Le Maire et ses Conseillers Municipaux devant le Monument aux Morts de mon village. Les Corpatus sont-ils prêts à faire « table rase » de leur passé pour oublier même après 81 ans que 47 de leurs enfants qui ont leur nom gravé dans la pierre font partie des 1400000 morts tombés sur les champs de bataille de 1914-1918 auxquels il faut ajouter ceux de 1940-1945 au nombre de 4 pour que la paix, la solidarité et la fraternité règnent dans le pays et sur le monde!?. Corps n'a pas eu la chance d'être épargné!

Et je comprends la satisfaction d'un Maire d'un petit village dont je n'ai pas eu le temps d'écrire le nom, qui répondait à un interlocuteur : « Nous n'avons pas de Monument aux Morts parce que nous n'avons pas eu de morts ».

Mais je comprends aussi, le regret, l'amertume d'un homme qui assistait à la Cérémonie du 11 Novembre devant le monument « Des Diables Bleus » à Grenoble disant à son voisin « Regardez comme nous sommes si peu nombreux en ce jour anniversaire ! Autrefois les écoliers étaient présents. Aujourd'hui ce n'est plus le cas, tout est différent. Comment voulez-vous que notre jeunesse, sache, apprenne, si elle demeure à l'écart et dans l'ignorance d'une partie de l'histoire de notre pays?! ». Car ce passé qu'on le veuille ou non demeure bien vivant dans le cœur de centaines de milliers de personnes, veuves et orphelins. Ces enfants devenus à leur tour parents ou grands-parents peuvent parler de ce que fut leur naissance, de leur vie, de celle de leurs parents pendant ces années terribles. Combien d'enfants sont nés au cours de cette guerre sans avoir été souhaités, désirés à la faveur d'une permission après la bataille de la Marne ou de Verdun pour quelques instants de bonheur qui leur ont été rapportés par une mère en pleurs, qui s'employait alors à mettre tout son cœur à accueillir celui ou celle qui allait devenir pour toujours le passé vivant d'un père qu'il ne connaîtrait peut-être jamais? Père qui repartait vers « l'enfer » laissant derrière lui une femme éplorée!

Pourquoi tous ces conflits, pourquoi toutes ces guerres, pourquoi tant de haine, tant de violence autour de nous que les adultes n'arrivent pas à maîtriser? Ceux qui ont donné leur vie la souhaitaient « cette société plus humaine, plus libre, plus fraternelle dont on nous parle « pour demain » alors que la jeunesse comme les adultes n'osent plus croire à toutes ces belles paroles, dont on les abreuve chaque jour sans jamais passer aux actes.

L'homme actuellement pense beaucoup plus à satisfaire ses ambitions personnelles, sa soif de domination plutôt « qu'à servir » et à résoudre le problème qui est à sa portée « la famille » préoccupation majeure, lieu privilégié où l'on apprend à aimer, à partager à pardonner et qui trouve une continuité à l'école.

Les éléments naturels qui se déchaînent un peu partout dans le monde, dernièrement sur notre pays (inondations, neige) qui entravent la circulation dans certaines régions, ruines et désolation doivent aussi nous inciter à plus d'humilité et de modestie. Car « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant » a écrit Pascal. Si beaucoup de choses demeurent en son pouvoir il ne peut pas tout. Ce que nous avons tendance à oublier trop souvent, la nature se charge de nous le rappeler.

Certes des erreurs ont été commises au cours des années 1914-1918 : mutinerie, pertes inutiles en vies humaines au moment des arrêts des hostilités. Mais accuser le Maréchal Foch d'avoir failli à son devoir, c'est oublier que s'il était commandant des troupes alliées en 1918, il avait des comptes à rendre aux américains, venus combattre à nos côtés. Si nous leur avons envoyé La Fayette à une certaine époque, ils ne l'ont jamais oublié, mais au contraire, ils ont toujours répondu « Présents » chaque fois que la France s'est trouvée en danger. Alors un peu de reconnaissance n'a jamais nuit à personne! Car nous devons aussi nous rendre à l'évidence que la politique ne cessera jamais d'être présente à la table des négociations entre nations.

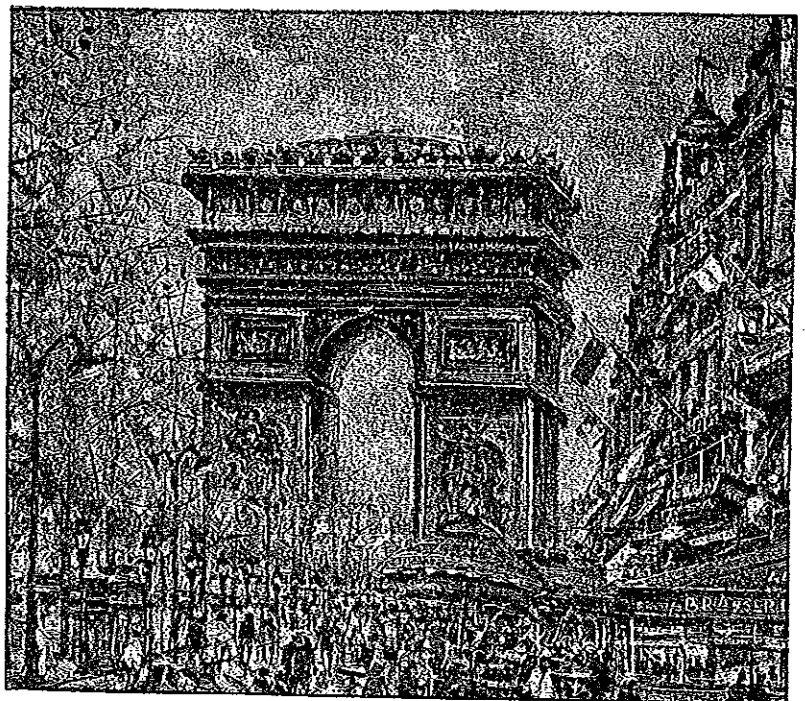
Après avoir été invités par Mr le Maire à boire l'apéritif offert par la municipalité dans la salle polyvalente, un groupe s'est rendu au Nouvel Hôtel pour partager un repas avec Mr JC Courteau Maire de Monestier d'Ambel, mesdames Fernande Félix présidente des prisonniers de guerre et Yvette Schaller présidente des anciens combattants, auxquels s'étaient joints parents et amis. C'est dans la grisaille d'une journée d'automne et sous la pluie que chacun regagnait ses pénates.

Dans la soirée, ma pensée s'en est allée vers Douaumont, son cimetière, son ossuaire, vers tous ces cimetières que l'on voit à perte de vue dans la région de l'Est, puis vers la Normandie où des milliers de croix blanches rappellent dans un silence qui va droit au coeur, la présence de tant de soldats anglais, américains, allemands, français qui ont donné leur vie pour que règnent la paix et la liberté. Assise devant mon poste de télévision j'ai appris par l'image un fait que j'ignorais, comment avait été choisi « Le soldat inconnu » qui repose à Paris sous l'Arc de Triomphe. Dans une salle où étaient alignés 12 cercueils recouverts d'un drap funéraire tricolore, un soldat tenant une palme à la main fit le tour de tous les cercueils. Puis il s'arrêta et en s'inclinant sur le dernier d'entre eux, il déposa la palme, ignorant le nom, la nationalité de celui dont le corps reposait à l'intérieur. Le cercueil qu'il venait de choisir contenait la dépouille d'un frère d'armes celui qui devenait « Le soldat inconnu » où depuis 79 ans Mrs les présidents de la République, premiers ministres viennent se recueillir et déposer une gerbe de bleuets de France à chaque anniversaire du 11 Novembre. Auprès de ce tombeau brille la flamme du souvenir qui ne s'éteint jamais.

J.Arbouet.

L'Arc de Triomphe de l'Etoile est le monument le plus considérable de ce type qu'on ait érigé. Sa construction fut décrétée par Napoléon Ier après la bataille d'Austerlitz, le 12 Février 1806, et la première pierre fut posée le 15 Août de la même année.

Sous l'Arc se trouve la pierre tombale du Soldat Inconnu, «inhumé» le 11 Novembre 1920.



UN MILLÉNAIRE D'URBANISME A CORPS

(10e siècle - 20e siècle)

=====

Jean GUEYDAN

10e siècle

En 906, Corps fut pillé, brûlé, détruit par les cavaliers Sarrasins. Hommes, femmes, enfants furent tués, les jeunes et jolies filles après usage (si je peux me permettre cette expression), sauf ceux qui eurent la chance de pouvoir se réfugier à temps dans les montagnes, notamment à La Salette qui n'a jamais été razzée parce que ses sentiers n'étaient pas accessibles aux chevaux.

La paix revint en 973, après la prise de La Garde-Freinet et l'extermination des Sarrasins par le comte de Provence Guillaume le Libérateur.

Corps était-il habité en l'an mil ? C'est possible mais il n'en reste aucune trace. En tout cas la région était habitée puisque dès 973 le comte Guillaume avait distribué les terres reconquises aux guerriers germaniques qu'il avait recruté pour ses campagnes militaires.

11e siècle

Il faut avouer que nous ne savons rien de ce qui s'est passé entre 1000 et 1100.

12e siècle

Vers 1135 probablement, l'abbaye bénédictine d'Oulx (Ulzio) en Piémont envoya trois ou quatre moines reconstruire le monastère d'Ambel que St Eldrad avait créé vers 850 et qui avait lui aussi été détruit par les Sarrasins.

Vers 1155 probablement, quelques autres moines d'Oulx arrivèrent à Ambel et continuèrent leur route jusqu'à Corps; ils construisirent immédiatement un prieuré à l'emplacement de la sacristie et de l'Office du tourisme actuels (mais "en bas", rue des Colporteurs et non pas "en haut" rue des Fossés) ainsi qu'une église à l'emplacement de l'actuelle chapelle latérale St Joseph. Il va sans dire que les constructions des moines n'avaient pas d'étage; elles étaient en bois et couvertes en chaume.

Dans les années qui ont suivi, des cabanes furent construites à l'abri du prieuré et c'est ainsi qu'est née la "chabannerie" de Corps: Bois pour les murs, bois pour la charpente et chaume pour le toit; dalles de schiste ramassées ci et là pour le foyer; une cheminée, une porte avec serrure en bois, mais pas de vitre et des volets en bois aux petites fenêtres. Un chaudron et un couteau en métal étaient des objets de luxe.

Le premier bâtiment en pierre construit par les moines fut le four; le second fut un moulin sur la Sézia. Très vite, il y eut un forgeron; très vite aussi apparût un cordonnier, tout ensemble fabricant de sandales et de harnais.

Il y avait des foires à Corps à l'occasion desquelles la chabannerie payait une redevance au prieuré de Domène qui lui accordait sa protection, avant 1200 d'après Durand (p.20, note 33) et probablement même avant 1177, date à laquelle les Corpatus cessèrent de payer impôt au comte de Forcalquier qui leur retira sa protection (ce qui prouve que les Corpatus avaient trouvé un autre protecteur leur coûtant moins cher). N'exagérons pas le mot "foires" et peut-être s'agissait-il tout simplement des marchés du jeudi.

13e siècle

En 1202, Béatrix de Sabran apporta en dot au dauphin Guigues la moitié nord du comté de Forcalquier depuis Sisteron (exclu) jusqu'au Pont Haut, sur la Bonne. Corps provençal devint dauphinois, mais les Corpatus conserveront leur patois occitan, le même qu'à Gap à quelques variantes près, et très différent de celui de La Mure.

Le dauphin répudia Béatrix mais, en bon dauphinois qu'il était, garda la dot.

Bien qu'il n'y en ait aucune preuve, il est probable que Corps a été entouré de remparts en bois au 13e siècle, peut-être vers 1250. On notera que la création de remparts suppose qu'il y ait eu, à l'intérieur, à défaut de rivière, un puits ou une fontaine.

À la même époque, le dauphin construisit le Castrum Corvi (Château de Corps, ou Tour delphinale, ou Tour du Prince), sorte de donjon carré, en pierres, formé de trois pièces voûtées superposées avec porte d'entrée au 1er étage (on y accédait par une grande échelle que les occupants "tiraient" la nuit). De cet étage, on pouvait monter au second (magasin d'armes et de munitions, provisions, eau...) par un escalier extérieur fixe, ou descendre au rez-de-chaussée (sans porte ni fenêtre et avec une seule ouverture, bouchée par une trappe au plafond) en utilisant la grande échelle.

La Tour du prince n'était pas une habitation; un poste de garde occupait le premier étage et le rez-de-chaussée servait de prison.

Elle était située dans le jardin de l'ancienne maison de retraite et adossée aux remparts, vers l'intérieur; quelques pierres étaient encore visibles en 1914.

A la même époque encore, Odon Alleman, seigneur de Corps, construisit une maison-forte, face au château mais de l'autre côté de la Grande rue; elle était en pierres et possédait une petite tour ronde; ses soubassements énormes sont encore visibles rue Pertuisière.

14e siècle

Au 14e siècle, on ne parlait plus de "chabannerie" et Corps devint un bourg prospère qui avait reçu des franchises; la communauté des habitants (comprendre: l'assemblée des chefs de famille, père ou à défaut veuve ou fils aîné) élisait des consuls; il y avait certes un châtelain qui représentait le dauphin, avait la garde de château, rendait la justice et encaissait les impôts. Il y avait aussi des "seigneurs" mais ils n'avaient aucun pouvoir (si ce n'est quelques nominations d'officiers) et se contentaient d'encaisser les "cens", c'est à dire les loyers des terres dont le dauphin leur avait donné (moyennant finances) la possession. Ces "seigneurs" étaient des notaires ou parlementaires enrichis qui plaçaient leurs capitaux en terres.

Le 26 avril 1321, la communauté des habitants acheta au dauphin le four banal et encaissa alors les redevances à son profit.

En 1349, le dauphin ruiné vendit ses terres et ses sujets au fils aîné du roi de France. Rien ne fut changé pour les Corpatus qui ne devinrent pas sujets du roi de France et qui restèrent dauphinois.

En 1372, des "murailles" en pierre furent construites et elles ceinturaient le vieux bourg, sensiblement rectangulaire:

- au nord, place aux Herbes, montée des Fossés;
- à l'est, rue des Fossés, rue du Portail;
- au sud, rue des Barry (les barry étaient les barrières en bois de 1250);
- à l'ouest, depuis la fontaine de Lavaçon (aujourd'hui Fontaine-Neuve) jusqu'à la rue de la Paix.

Pour rendre les remparts plus efficaces vers l'est, c'est à dire du côté de la Montagne de Corps, un fossé extérieur avait été creusé; la rue des Fossés lui doit son nom.

Quatre portes perçaient les remparts:

- Porte de la Voirie¹ au nord-est, au bout de la rue de même nom et donnant sur le sentier de La Salette;
- Porte de L'Ara au sud, entre la place des Brebis et l'actuelle rue du Portail et donnant sur la route du Champsaur et de Gap;
- Porte de l'Hôpital à l'ouest, au bout de la rue de même nom et donnant sur la route du Trièves et de Mens;
- Porte du Pied-de-Ville au nord-ouest, au bout de la rue Grenette et donnant sur la route du Bas-Beaumont, de La Mure et de Grenoble.

15e siècle

En 1457, le dauphin Louis (le futur roi Louis XI) s'était révolté contre son père le roi. Celui-ci, excédé des incartades de son fils envoya ses armées le mettre à la raison. Le jeune Louis s'enfuit, le Dauphiné se trouva sans maître et le roi "le réduisit sous sa main" c'est-à-dire l'incorpora au domaine royal. Corps est devenu français en 1457.

En 1487, des services réguliers de "coureurs" (nous dirions aujourd'hui postiers) sont organisés entre Corps et La Mure et entre Corps et Saint-Bonnet. Corps devint un gîte d'étape important. La famille Arabin créa un "hôtel", modeste relais de poste où les voyageurs trouvaient le gîte et le couvert, sans confort, il faut le dire. Peut-être est-ce à cette époque qu'apparût à Corps ce petit instrument moderne que nous nommons la fourchette.

Corps devint une petite ville, avec une centaine d'artisans exerçant tous les métiers utiles; son marché du jeudi faisait accourir tous les habitants du canton.

1. Contrairement à ce que j'avais écrit dans un article sur les noms des rues de Corps, "Voirie" ne vient pas du latin *via*, voie et n'a rien à voir avec ce que nous nommons aujourd'hui la voirie. Ce nom correspond à ceux des villages Veurey, Vourey... et vient du gaulois *vobero*, ravin pentu, ruisseau caché au fond d'un tel ravin (Il s'agit ici de la Sézia dont le cours moyen, traversant la paroisse de Corps, est nommé Le Ruisseau).

16e siècle

Le milieu du 16e siècle vit naître une catastrophe: Les guerres de Religion, avec des intransigeances absurdes réciproques et surtout, dans les deux camps, des capitaines pillant à tour de rôle tout ce qu'ils trouvaient à piller.

Corps fut attaqué six fois (1563, 1570, 1574, 1574, 1577, 1577) et pris et pillé cinq fois (le siège de 1570 échoua). Henri IV fut un grand roi: Il imposa la paix, mais Corps était ruiné.

17e siècle

En 1620 fut ouverte la première école de garçons.

Le 31.7.1626, le cardinal de Richelieu, excédé des petits seigneurs qui continuaient à se battre entre eux, ordonna (déclaration de Nantes) la démolition de toutes les fortifications à l'intérieur du royaume et non indispensables à sa défense contre un ennemi extérieur. C'est ainsi que les remparts de Corps furent démolis.

Ce fut une aubaine pour les Corpatus qui utilisèrent immédiatement les pierres des remparts pour reconstruire en "dur" leurs maisons en bois; il faut malheureusement ajouter que les charpentes restaient en bois et les toits en chaume.

Toujours avec ces pierres, le prieur de Corps, Gaspard Boffin (mort en odeur de sainteté mais complètement oublié aujourd'hui), fit reconstruire vers 1630 un hôpital de cinq lits (l'immeuble existe toujours, rue de l'hôpital, au débouché de la rue des Jardins) et il fit graver ses armes sur la voûte du portail: D'or à l'écusson d'azur en abîme chargé de trois fleurs de lis du champ et accompagné de huit tourteaux de gueules rangés en orle. (C'étaient précédemment les armes des Argenson dont les Boffin avaient acheté le fief en 1550).

En 1665 apparurent les chaises de poste qui permettaient d'aller de Corps à Paris en moins d'une semaine.

18e siècle

En 1758 fut ouverte la première école de filles.

En 1783 le premier et unique robinet d'eau courante fut installé dans une maison, le Logis Neuf, appartenant au Sieur Imbert.

Jusque vers 1700, il n'avait existé à Corps aucune couverture de toit autre que le chaume. Il en était de même dans tout le Beaumont. Toutes les maisons étaient encore couvertes en chaume à Sainte-Luce en 1866 et à Monestier en 1873. A La Salette, l'église eut un toit en chaume jusqu'en 1889 et des granges sont encore couvertes en chaume en 1999. Dans les campagnes, le chaume a commencé à faire place à la tôle ondulée vers 1900 et ce n'était pas un progrès esthétique.

La liste qui suit n'étonnera personne (et ce devait être pire avant 1700):

- 1709: Incendie du bourg et de l'église.
 - 1768: Incendie de 148 maisons et de l'église.
 - 1774: Louis XVI donne 20.000 livres pour acheter des ardoises.
 - 1789: Le bourg est ravagé par un incendie.
 - 1792: Incendie d'une grande maison (Le Logis Neuf).
 - 1821: 204 maisons, église, halle, hôpital, four, gendarmerie brûlés.
- On reconstruisit enfin les toits en ardoises !

Il en était de même dans les villages voisins:

- 1738: Sainte-Luce: Incendie presque général.
- 1781: Les Payas/Pellafol: 17 maisons et chapelle brûlées.
- 1785: La Posterle: Village presque entier incendié.
- 1798: Les Souchons, à La Salle: Hameau entièrement brûlé.
- 1866: Sainte-Luce: 14 maisons, cure, église brûlées.
- 1910: Ambel: 4 maisons brûlées (encore couvertes en chaume).

19e siècle

Corps était fidèle à Dieu et au roi, mais s'enthousiasma pour les réformes en 1789. Il honnit la Terreur. Il s'enthousiasma à nouveau pour l'Empire. Le bourg se développa considérablement jusqu'au milieu du 19e siècle, atteignant 1.500 habitants; il s'étendit notamment vers l'est, entre la rue des Fossés et les pentes de la Montagne de Corps.

Corps avait été divisé en quartiers le 24 juin 1768, mais c'était une division administrative. On pouvait cependant déceler quelques légères nuances socio-professionnelles:

- Le nord du bourg était le quartier des commerçants: Place et rue des Colporteurs, rue du Four, rue Marchande, place Grenette, marché aux herbes.
- L'est était le quartier cléricale et administratif: Prieuré, presbytère, église, cimetière, maison commune, école.
- Le sud était le quartier militaire et agricole: Tour delphinale, maison-forte, place d'Armes et aussi rue des Chèvres, place des Brebis et aire à battre.
- L'ouest était le quartier pauvre: Rue des Merdes (il fallait bien les déverser quelque part !) jardins potagers, lavoir, étendage des lessives, hôpital, hortaillerie. Les pluies se chargeaient de nettoyer les rues suivant la pente, et refoulaient les saletés d'est en ouest.

Par la suite, les commerçants se sont installés rue des Fossés. Cependant, en 1815, Napoléon est encore passé par la grand'rue et non par la rue des Fossés.

A partir de 1850, le progrès technique fut considérable:

- 1838: Le sentier muletier de La Salette devient chemin au gabarit d'un mètre de large.
- 1843: Distribution postale quotidienne dans tout le canton.
- 1869: Première ligne télégraphique vers La Mure.
- 1891: Premier téléphone.
- 1895: Le chemin de La Salette devient route carrossable (une seule voie)
- 1898: Éclairage à l'acétylène dans la Maison Rouge (Frères des Écoles Chrétiennes).

20e siècle

- 1903: Première ligne d'autocars Vizille <-> Corps.
- 1924: Électrification de tout le bourg.
- 1926: Autos à six roues pour monter à La Salette.
- 1932: Le premier train arrive à la gare terminus de chemin de fer.
- 1932: L'étroite route de La Salette est élargie à deux voies et goudronnée.
- 1932: Une route privée est créée depuis le Col de l'Homme (1657 m) jusqu'au Sanctuaire (1757 m).
- 1935: Mise en eau du barrage du Sautet.
- 1936: Adduction d'eau dans tout le bourg.
- 1938: Égouts dans tout le bourg.

Cependant le progrès technique fut une catastrophe pour Corps. Le machinisme agricole des plaines fit disparaître les agriculteurs de montagne et l'industrialisation des villes fit disparaître les artisans des bourgs.

En 1999 Corps n'a plus que 453 habitants. Les volets fermés sont plus nombreux que les volets ouverts; il existe 448 logements dont 184 sont des résidences principales et 264 sont les uns vides et plus ou moins abandonnés et les autres des résidences secondaires bien entretenues.

Corps vit grâce aux oisifs: retraités et vacanciers (auxquels on peut ajouter les touristes étrangers et les pèlerins de La Salette). Mais qui paiera les retraites et les congés au prochain millénaire ? "Les autres" répond-on, ce qui fait toujours plaisir à ceux à qui on répond.

■ Jean GUEYDAN - Les paroisses du Beaumont de St Eldrad à nos jours, Association Culture et loisirs de l'Obiou (38970 Corps), 1 vol. 15 x 21, 476 pages, broché et illustré. Prix 150 F plus port 15 F.

Un millénaire d'histoire des 17 paroisses (13 communes) du canton de Corps (38) et de celle d'Aspres-lès-Corps (05)....

Un millier de notices biographiques des curés, vicaires, intérimaires, pasteurs, religieux et religieuses....

Une centaine d'églises, chapelles, autels et temples décrits avec leurs reconstructions successives....

Quatre prieurés retrouvés sur le terrain: chapitre St Laurent, maison Ste Croix à La Pigne, prieuré de Corps, monastère d'Ambel....

Une cinquantaine de croquis de Gérald Le Grand et de nombreuses annexes notamment sur les écoles religieuses du 19e siècle....

Les généalogies du prieur BOFFIN et du pasteur d'HÉLIS, tous deux dévoués et pieux, mais chacun à sa manière....

Quelques énigmes résolues, telles les armoiries de l'hôpital de Corps et St Martin/Ste Catherine de Cordéac....

Une centaine de témoignages recueillis sur place et, ce qui ne gâche rien, une bibliographie très complète....

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 9 NOVEMBRE 1999

D CANTINE SCOLAIRE :

A) Le transport pour la Maison de Retraite sera assuré, en cas de mauvais temps, par la Régie Communale. Le trajet sera régulièrement déneigé par les employés communaux de Corps.

B) Traversée de la Nationale

Il faudrait éviter le passage « Venzin », beaucoup trop dangereux (virage). Les autres parcours présentent aussi des inconvénients : passage « Delas », à cause des voitures garées dans le virage ; passage « Marcou », car il faut longer la chaussée ou zigzaguer entre les voitures. L'un des passages sera aménagé par une signalisation appropriée pour la sécurité des enfants. Accompagnement insuffisant le long du trajet : il faudrait 3 personnes au minimum pour un effectif de 30 enfants (dont 15 maternelles).

C) Les réservations pour la cantine posent des problèmes à certaines familles : contraintes trop lourdes (réservations à l'avance, certificat médical). Il faut poser le problème à la Maison de Retraite et demander plus de souplesse dans le fonctionnement.

II) GARDERIE :

- * Prévoir une prise de téléphone pour le bâtiment maternelle.
- * Effectif garderie : établir un règlement intérieur de la garderie et un registre d'inscription. La Mairie communiquera aux familles les modalités de fonctionnement de la garderie.
- * Fournitures garderie : une commande commune sera faite avec les enseignants.

III) REGLEMENT INTERIEUR :

Règlement intérieur modifié.

IV) MODIFICATION DES HORAIRES :

Maladresse avec l'information qui s'est faite sans consultation préalable des parents. Les délégués de parents d'élèves souhaiteraient plus d'informations au niveau des changements liés à la vie de l'école.

V) SECURITE DES LOCAUX :

La Commission de Sécurité a établi une liste des travaux à effectuer. Il serait urgent de prévoir un planning des travaux et d'avancer régulièrement vers une rénovation des locaux.

VI) PROJETS :

- * Piscine : bilan très positif du cycle de 10 séances.
- * Ski : choix de la station. La station de Superdévoluy paraît plus adaptée pour les skieurs débutants. Une demande de subvention sera établie auprès du Conseil Général (départements limitrophes Isère/Hautes-Alpes). La charge financière des parents ne dépassera pas 100 F pour cette activité. Les élèves de grande section se rendront au ski avec le cycle II jusqu'à remplissage du car.

VII) CLASSE DE DECOUVERTE :

Projet : classe péniche pour la fin Juin 2000 ; 5 jours sur le Canal du Midi.

Une première consultation auprès des parents s'est révélée positive. L'établissement du budget prévisionnel est en cours. Les parents seront régulièrement informés de l'avancée du projet.

VIII) DIVERS :

1/ Les représentants des différentes communes participant au financement de l'école ont demandé un bilan financier des sommes engagées.

2/ Nous vous précisons les rôles respectifs de l'Association des Parents d'Elèves et des délégués des parents d'élèves :

- * L'Association des Parents d'Elèves est une Association Loi 1901 qui organise des manifestations ou des animations autour de l'école pour financer des activités scolaires (ski, musique, Noël ...).

- * Les délégués des parents d'élèves sont élus, participent au Conseil d'Ecole et représentent tous les parents. Ils participent aux décisions prises lors du Conseil d'Ecole.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PARENTS D' ELEVES DU VENDREDI 19 Nov 1999

Réunion provoquée par les délégués de parents d'élèves, suite au conseil d'école du 9 novembre 1999.

Les délégués:

Mme ALBRIET	TEL: 0476 30 06 99
Mme BOURRIER	TEL: 0476 30 06 44
Mme BENOIT	TEL: 0476 81 14 46
Mr GAILLOT	TEL: 0476 30 40 55
Mr SICARD	TEL: 0476 30 00 27

Par ce compte rendu, nous souhaitons exprimer les réactions des parents d'élèves sur les points soulevés au conseil d'école, ainsi que leur souhaits sur différents points.

Demande d'une réunion de parents - instituteurs, sur les thèmes du déroulement de l'année et des activités (piscine - ski - classe transplantée ..), permettant également de voir la classe des enfants.

Concernant le fonctionnement de l'école:

Port du tablier lors d'activités salissantes (pour les enfants qui en ont)

Problème de la propreté des toilettes du préau. Les parents souhaitent qu'ils soient ou nettoyés régulièrement, ou fermés.

Les horaires: Bien que n'étant pas ou consultés, ou informés à l'avance, les parents se sont adaptés aux nouveaux horaires. Ils souhaitent que soit étudier un temps plus long pour le repas de midi (1/4 d'heure).

Cantine: les parents proposent:

que soit mis en place un système d'achat de ticket, au moins pour les enfants qui mangent de façon intermittente, et une inscription systématique pour les enfants qui mangent régulièrement.

qu'une navette soit mise en place de façon régulière pour les enfants de la maternelle (sécurité - temps de transport ...), et que le personnel soit renforcé lors du déplacement des enfants.

Garderie: les parents admettent le principe d'une inscription le matin pour le soir. Ils souhaitent que la garderie reste ouverte de façon occasionnelle pour les parents qui ne travaillent pas.

Bâtiments: souhaits qu'une réfection des locaux à long terme soit envisagée.

Les délégués de parents

LA SEMAINE DU GOUT

Dernièrement, dans le cadre de la semaine du goût, les classes de Valbounnais et de Corps de l'Emala s'étaient retrouvées au Village de Vacances avec le lycée hôtelier de Lesdiguières, le 22 Octobre. Un total de 170 élèves ont travaillé avec les étudiants en 2^{ème} année de RTS, leurs instituteurs et institutrices et Mr Tournou dans le cadre de l'Emala. Plusieurs ateliers s'étaient dispersés dans les salles du Village de Vacances avec leurs instituteurs. Mmes Juliette Arbouet et Giséle Roux avaient été conviées à cette journée et étaient stupéfaites de voir ces enfants posant de nombreuses questions et voulant savoir comment se faisaient les repas, qu'on mangeait autrefois autour du poêle, souvent n'ayant que de la soupe. Pour terminer cette belle journée, les enfants ont dégusté des tartes à la crème et aux pruneaux préparées à leur attention.



LE LOTO DES ENFANTS DE L'ECOLE

Par un beau dimanche d'Octobre, l'Association des Parents d'Elèves, avait choisi ce jour, pour le loto des enfants.

La salle était bondée de jeunes et de moins jeunes, et de nombreux lots, avaient été offerts par les commerçants. C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulé ce loto, et chacun pouvait goûter, les pâtisseries et les boissons mis à leur disposition. Nathalie Turc était la plus chanceuse et repartait avec le gros lot.



POÈME

Dans le Petit Jardin de Dix Pas (extrait)

Dans le petit jardin de dix pas
Tu peux voir la lumière du soleil
Tomber sur deux coillets rouges
Un olivier et un pen de vigne vierge.
Accepte d'être celui que tu es.

Le poème

Ne l'engloutis pas dans de profonds platanes
Nourris-le avec la terre et le rocher que tu as.
Si tu veux trouver plus
Creuse au même endroit.

Georges SEFERIS (Grec)

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DU
CANTON DE CORPS

Le samedi 23 octobre, les membres de l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural, se sont regroupés à la salle des fêtes de Quet en Beaumont pour reconstituer le bureau de l'ADMR.

Une vingtaine de personnes étaient présentes et le bureau était constitué de :

La Présidente : Nicole HURTADO

La Vice-présidente : Juliette SAVIGNON

La Trésorière : Sylvie BLANCHARD

La Secrétaire : Annie SAVOYE

Le relais local : Geneviève RICHIERO

LOTO

*L'ADMR organise un loto qui
aura lieu :*

Salle polyvalente de CORPS

Dimanche 12 Décembre

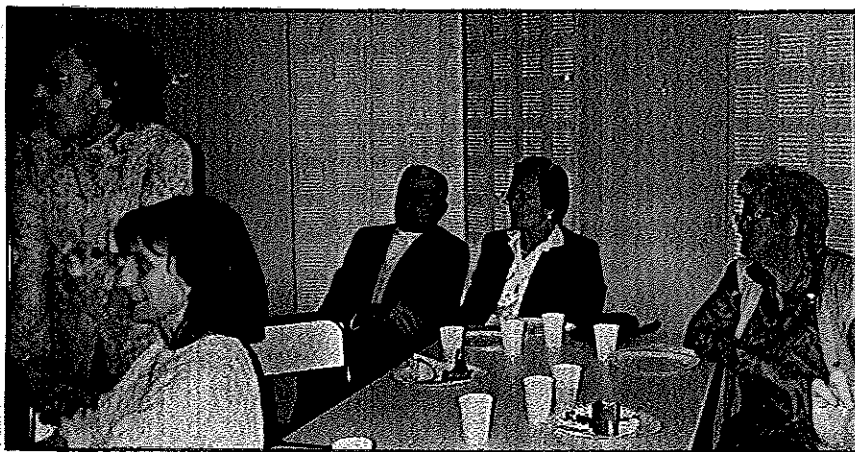
à 14H

*Nombreux lots : Mini-four,
cafetière, bouilloire, fer à repasser,
jambon entier, filets garnis,
peluches... Venez nombreux !*

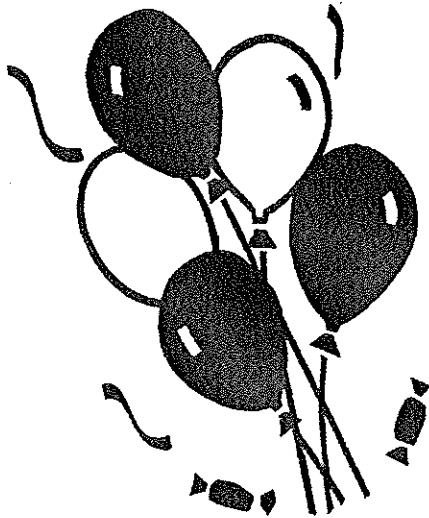


LE GOÛTER DU SERVICE DE
SOINS A DOMICILE

Le Mardi 5 Octobre, tous les membres du Service de Soins à Domicile, s'étaient réunis, dans la salle polyvalente de La Salle en Beaumont, pour partager un bon goûter et retrouver les membres du SSAD, pour se rencontrer, comme chaque année avec toutes les aides-soignantes, les membres du bureau et les patients. Chacun a pu déguster des tartes et des boissons, se divertir avec un accordéoniste et oublier pour un moment, ses soucis et ses peines, en se donnant rendez-vous pour l'an 2000.



NOUVELAN



Le passage à l'An 2000 sera l'occasion pour G. Cardin, Maire de Corps et ses Conseillers de réunir la population lors d'un apéritif et d'un feu d'artifices.

La Municipalité invite donc tous les habitants le 31 Décembre à 19h45 Place Prayer pour le feu d'artifices qui sera suivi d'un apéritif animé par la Chorale de Corps rue des Fossés.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ont été sélectionnés pour cette
année :

Station Esso :

Mme Jeanine RIVIERE

Hôtel La Poste :

Mr Gilbert DELAS

TELETHON

*Il a été omis dans les
commerçants
« Le Obiché »*

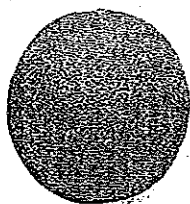


DECO DE NOËL FACILE !!!

LES AGRUMES SCULPTÉS

Il est conseillé de s'entraîner sur des oranges avant d'essayer de sculpter des citrons verts dont la peau est beaucoup plus fine. Pour obtenir un bon résultat, choisissez des fruits très frais non traités à la cire et laissez-les sécher dans un endroit chaud et sec pendant deux semaines.

Fournitures

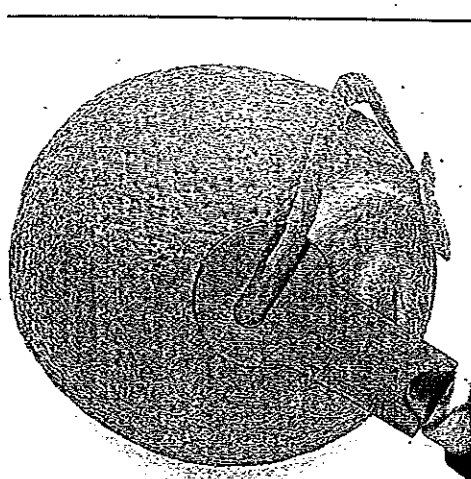


Agrumes frais, non cirés

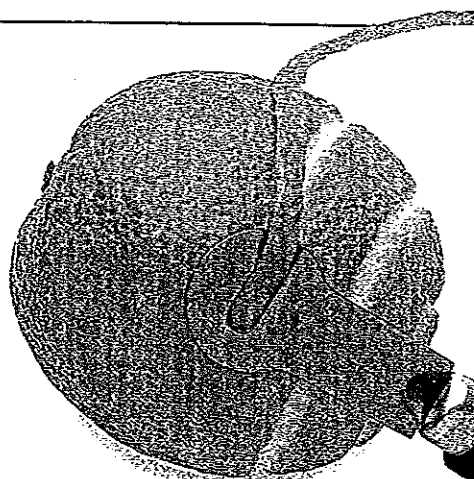
Fil de fer épais

♦ MATÉRIEL ♦

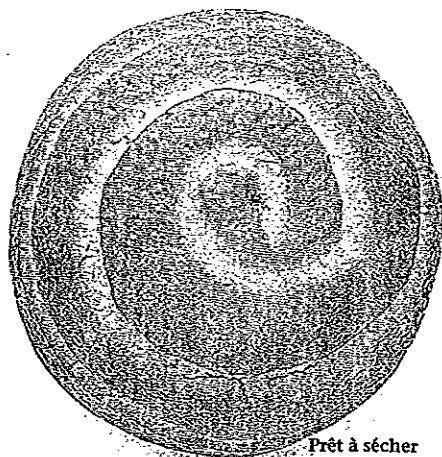
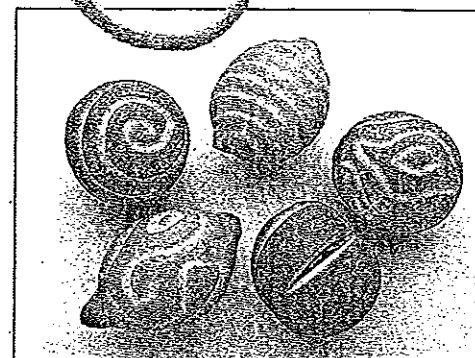
Râpe
Aiguille à repriser
Colle



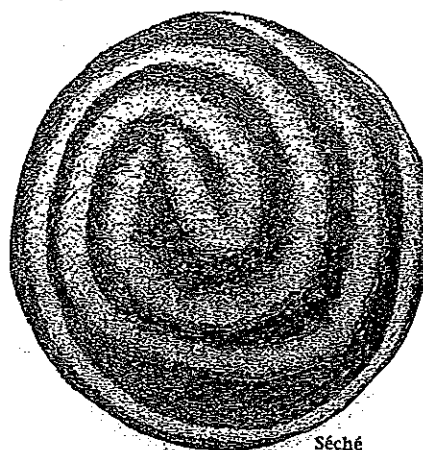
1 Commencez à sculpter, avec une râpe, un motif en spirale sur la peau d'une orange bien ronde non cirée.



2 Continuez la spirale jusqu'à l'autre extrémité de l'orange. Si la peau casse, reprenez à partir de cet endroit précis. Sculptez des motifs variés sur différents fruits (voir ci-contre) pour en avoir un assortiment.

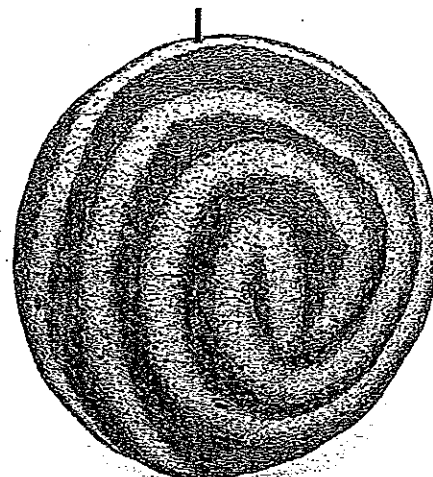


Prêt à sécher



Séché

3 Laissez le fruit sécher dans un endroit chaud et sec pendant environ deux semaines. Si l'atmosphère est humide, la boule s'abîmera.



4 Creusez un trou au sommet de l'orange avec une aiguille, collez un morceau de fil de fer dedans puis formez un crochet pour terminer.

- CUISINE -

Daube dauphinoise

Préparation et cuisson : 4 heures 30 minutes.

1,6 kg. de viande de bœuf (jumeaux, paleron ou gîte) / 2 paquets de couennes blanchies / 2 pieds de veau désossés blanchis / 200 g. de poitrine salée / 250 g. de carottes / 200 g. d'oignons / 4 gousses d'ail / Bouquet garni / 5 cl. d'huile / 1 bouteille de vin rouge / 5 cl. de cognac / 25 g. de farine / 4 tomates fraîches concassées / Persil haché / Sel, poivre.

Mettre la viande coupée en morceaux à mariner dans le vin rouge avec carottes en bâtonnets, oignons émincés, ail écrasé et bouquet garni. Au bout de 24 heures égoutter la viande, la faire revenir vivement à l'huile, ajouter carottes et oignons, puis la farine, bien remuer, flamber au cognac, mouiller avec la marinade et compléter avec de l'eau. Ajouter les pieds de veau, les paquets de couennes blanchies ainsi que les tomates concassées, assaisonner. 4 heures de cuisson lente à couvert.

Détailler les petits lardons dans la poitrine salée, les faire vivement revenir à l'huile dans une poêle.

En fin de cuisson, retirer les pieds de veau et les couennes, les couper en lanières, les remettre dans la daube.

Retirer le bouquet garni, ajouter les lardons, rectifier éventuellement l'assaisonnement. Servir très chaud avec pommes nature ou pâtes.



Bûche aux marrons

Préparation et cuisson : 1 heure 20 minutes.

1 kg. de marrons / 125 g. de beurre / 250 g. de chocolat / 3/4 lit. de lait / 50 g. de chocolat en poudre / Sel.

Eplucher les marrons, les faire cuire dans le lait avec une pointe de sel. Au terme de la cuisson, les passer au tamis, les battre en purée avec le beurre. Ajouter le chocolat ramolli au bain-marie.

Laisser tiédir, mouler en forme de bûche, saupoudrer de chocolat en poudre. Laisser bien refroidir. Décorer à votre goût (fleurs en pâte d'amande ou en sucre cristallisé).

Servir avec crème chantilly ou crème anglaise.



Liqueur d'orange des Hautes-Alpes

1 orange / 1 citron / 1/2 lit. d'alcool à 90° / 300 g. de sucre.

Suspendre l'orange et le citron (à l'aide de fils) dans un bocal, au-dessus de l'alcool. Fermer hermétiquement, les fruits ne devant pas toucher l'alcool, laisser « macérer » 40 jours.

Faire un sirop avec 300 g. d'eau et le sucre. Mélanger l'alcool et le sirop refroidi.

LES CREUSETTS :

Pour le repas de Noël

500g de farine

2 œufs

1 pincée de sel

1 verre d'eau tiède

Mettre le tout sur la planche à pétrir Faire une boule de pâte souple

Prendre la grosseur d'un petit pois et le creuser avec le doigt

Les jeter dans l'eau bouillante remuer de temps en temps

Cuisson : 1h30.

Pour servir, ajouter au choix du lait, de la crème, du beurre, et du gruyère à volonté.

SOLUTION DES JEUX

MOTS CROISÉS

Horizontalement : 1. Obligeante - 2. Liège. Têts - 3. II. Nostoc - 4. Glu. Main - 5. Aérée. Pu - 6. Entresol - 7. Citérieure - 8. En. Cie - 9. Ivre. Caro - 10. Enervement. Verticalement : I. Oligarchie - II. Bille. Vn - III. Lé. Urètre - IV. IGN. ENE. Er - V. Géomètre - VI. Sa. Rincé - VII. Attifée. AM - VIII. Néon. Sucre - IX. TTC. Porion - X. Esseulée.

M	A	R	A	B	O	U	T	M	A	G	M	A
A	V	I	V	E	R	E	P	E	I	R	E	S
R	O	S	A	C	E	S	A	L	L	E	R	S
M	I	E	L	A	P	E	R	O	E	C	U	
I	N	T	E	R	D	I	T	P	A	N	E	R
T	E	T	H	E	R	I	T	E	R		R	E
O	E	M	U	A	R	R	E	T	A	I		
N	A	A	M	B	L	A	I	S	B	E	R	
C	O	R	L	E	N	T	N	O	I			
E	C	I	M	E	E	T	U	T	E	U	R	S
P	E	L	O	U	S	E	R	A	T	T	E	S
I	N	T	R	E	M	P	E	R	E	G	O	
E	T	E	T	E	A	U	R	I	G	E	L	
U	P	E	K	I	N	E	F	U	S	E	E	
R	O	I	A	L	E	R	T	E	E		U	R

-PEDICURE-

La pédicure sera présente
Salle de la Mairie

Le Jeudi 16 DECEMBRE

Vous pouvez vous inscrire
A la Mairie 04 76 30 00 31
ou Au Cliché 04 76 30 05 99

VOYAGE EN ESPAGNE ET ANDORRE

4 AU 8 OCTOBRE 1999

~~~~~

Lundi 4 Octobre, nous étions 22 personnes du Club de Corps, réunies à 4 H du matin, pour participer au voyage organisé par Dévoluy Voyages.

Christian est notre chauffeur, Valérie, notre guide.

Arrivée à Platja d'Aro (Costa Brava) à 13 H. Très grand et bel hôtel à 300m de la plage.

L'après-midi libre nous permet de faire une grande promenade en bord de mer jusqu'au port sous un beau soleil.

Mardi 5 Octobre. Direction Tossa de Mar, « Fleur de la mer », bourgade qui fut à l'époque romaine un port important. Tossa jouit d'une température d'une douceur exceptionnelle.

Visite de la vieille ville avec sa tour, ses murailles, son phare ; très belle vue sur la mer qui scintille et sur la plage.

Retour par le bord de mer, rochers rouges, forêts de pins, petites criques aménagées pour le tourisme.

Après-midi : excursion à Estartit, petit port de pêche, promenade en bateau pour les fonds marins. La mer est un peu agitée; quelques frayeurs !!!

Mercredi 6 Octobre. Départ pour Montserrat, sanctuaire abritant une communauté de moines bénédictins ; lieu de prière ; espace de rencontre et de dialogue.

Depuis près de mille ans, les pèlerins et visiteurs font l'ascension de la montagne très curieusement sculptée par la nature ; d'énormes rochers aux formes arrondies.

Il y a aussi une statue de la Vierge noire à l'enfant devant laquelle défile une grande quantité de pèlerins. Un chœur de jeunes chanteurs, le plus ancien d'Europe, qu'on peut écouter tous les jours à la Basilique.

Très beau panorama tout le long de la route.

Le soir nous arrivons à St Julien de Liora, principauté d'Andorre. 468 Km<sup>2</sup> de superficie. 65 000 habitants.

Jeudi 7 Octobre. Nous montons par une route étroite et sinueuse jusqu'à 1 500m d'altitude ; dégustation et vente de produits régionaux : jambon, saucisson de sanglier, porto, etc...

Un peu plus bas, un très beau village tout en pierres, Os de Civis. Nous grimpons jusqu'à l'Eglise tout en haut du village. Les maisons s'appuient au rocher, il y a de très belles portes en bois.

Après-midi : Ville d'Andorre ; magasins à profusion, montagnes de cigarettes et d'apéritifs, lèche-vitrines et achats.

Vendredi 8 Octobre. Départ pour le Pas de la Case. Route très belle et sinueuse, nous grimpons jusqu'à 2 408m. Beaucoup de pistes de skis, il fait froid mais très beau.

Derniers achats puis retour vers la France avec un arrêt à Narbonne pour déjeuner.

Très bon voyage avec une ambiance gaie, conviviale et sympathique ; soirée dansante tous les soirs, chants et histoires avec nos deux animateurs : André et Marcel. Bon souvenir pour tous.

Suzette GARAUD



ACTIVITES DU CLUB  
« JOYEUSE RENCONTRE » pour 1999

~~~~~

12 JANVIER	Galette des Rois.
26 JANVIER	Assemblée Générale. Repas à l'Hôtel de la Poste.
2 FEVRIER	Crêpes maison dégustées Salle du Club.
16 FEVRIER	Mardi-Gras. Bugnes préparées par les membres du Club.
26 au 30 AVRIL	Voyage en Dordogne dans le Périgord Noir.
16 JUIN	Concours de Pétanque à la Neyrette avec un beau soleil et un très bon repas.
30 JUIN	Sortie d'une journée. Musée Hydrelec. Bourg d'Oisans. Jardin Alpin. Monestier Les Bains.
22 SEPTEMBRE	Sortie à Courziéu. Parc d'attractions entre aigles et loups.
4 au 8 OCTOBRE	Voyage en Espagne (Costa Brava) et Andorre.
17 NOVEMBRE	Repas à Chauffayer chez Maguy.

**LE CLUB « JOYEUSE
RENCONTRE » EN GOGUETTE**

*Le club des aînés de Corps
« Joyeuse Rencontre » a mis le cap
sur Chauffayer. Les adhérents s'y
sont réunis pour un sympathique
repas.*

*Ils se sont retrouvés une trentaine
de retraités, bon pied, bon œil et
bon coup de fourchette.*

*Il faut dire que Robert et Maguy
les avaient particulièrement gâtés.*

*La table était bonne, le vin se
lissait boire, les souvenirs d'avant
refaisaient surface, quelques
bonnes chansons où les refrains
étaient repris en chœur rappelaient
leur jeunesse.*

*Une fois de plus, la sortie des
anciens fut chaleureuse et joyeuse.*



(Article paru dans le Dauphiné Libéré)



Prévisions :

*Exceptionnellement l'Assemblée Générale du Club aura
lieu cette année le samedi 18 DECEMBRE*

A 10H Salle du Club

Suivi d'un apéritif et à 12H30 Repas chez Arlette.

Ordre du Jour :

Renouvellement du bureau pour l'année 2000.

Le Sirac voie normale



En bordure de l'Oisans, les 3 440 mètres du Sirac sont un appel à de belles ascensions, dans le cadre sauvage du Valgaudemar. La voie normale, qui se déroule en face ouest, ravira les amateurs d'alpinisme traditionnel. Il s'agit d'une course variée, peu difficile, mais où la recherche d'itinéraire apporte une dimension supplémentaire.

À l'extrême sud du massif des Ecrins, le Valgaudemar, jardin des randonnées d'altitude et de la haute montagne, offre des sommets prestigieux à plus de 3 000 mètres, sur lesquels l'alpiniste pourra étancher sa soif de grands espaces par des itinéraires classiques de neige et de rocher, mais aussi par des voies modernes, en bon rocher, dont certaines figurent parmi les plus

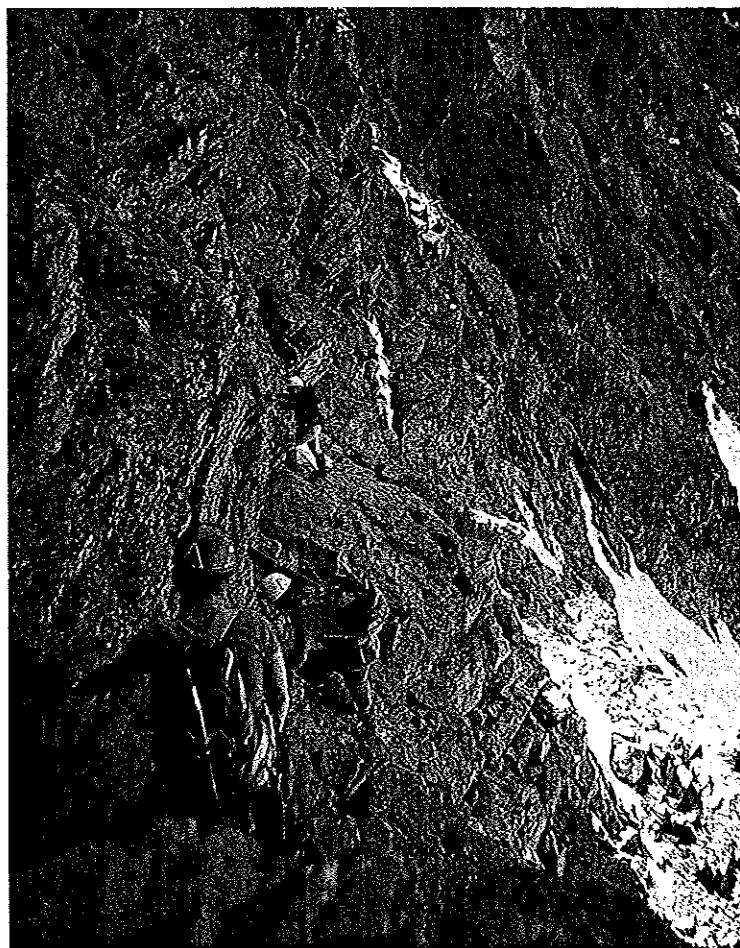
dures et engagées de l'Oisans, du Sirac au pic des Souffles (3 098 m) en passant par le Jocelme (3 457 m), les Bans (3 669 m), les Rouies (3 589 m) et l'Olan (3 580 m).

Lorsqu'on arrive au fond de la vallée, là, sur la droite, au sommet des derniers lacets de la route, une grande barrière pleine de glaciers suspendus attire l'attention. C'est le Sirac.

Avec ses 3 440 m, il s'agit du dernier grand sommet du massif des Ecrins. Si ses belles lignes vous inspirent, alors partez à la recherche d'un itinéraire original sur les traces des pionniers. La voie normale du Sirac vous comblera.

La veille, en montant au refuge de Vallonpierre (2 271 m), vous aurez eu tout loisir de contempler sa majestueuse face nord. Le sentier du Ministre suit à flanc de montagne la Séveraisse et vous emmène, plein sud, vers les torrents de Vallonpierre et de Vallon Clos. Après 2 heures 30 de marche depuis Gioberney, on arrive en vue du refuge.

C'est une course facile à peu difficile, qui se déroule, comme partout dans le Valgaudemar, dans un décor splendide, en terrain varié, et



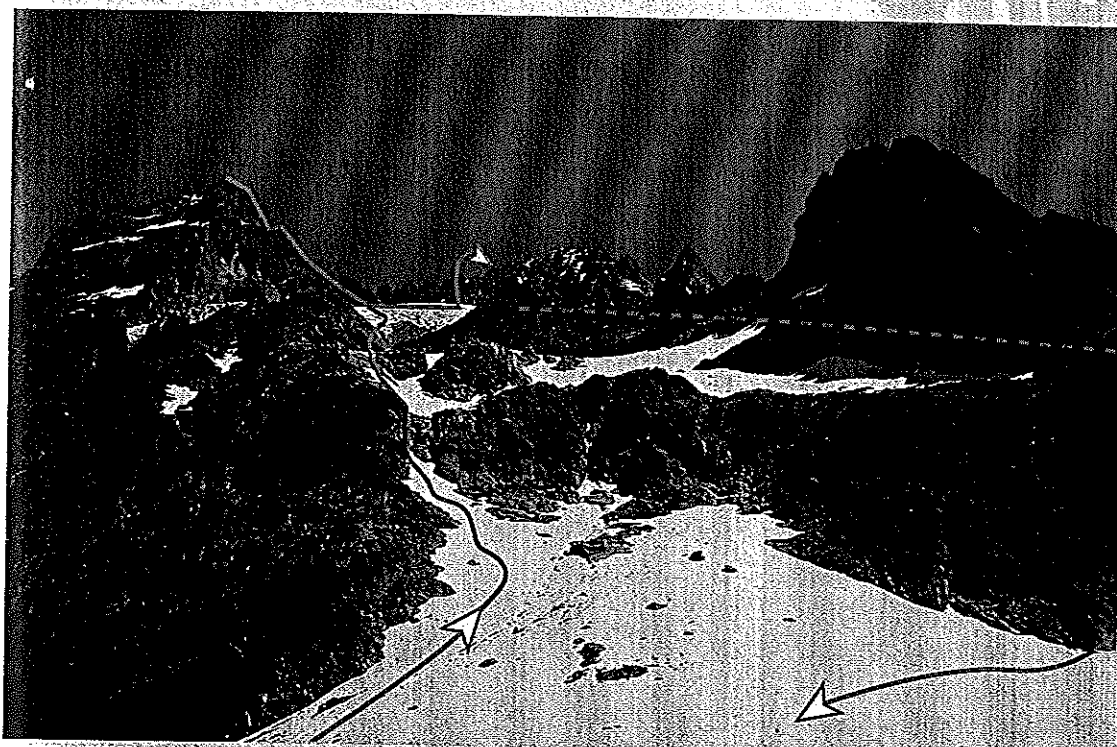
A gauche, la face nord du Sirac vue du glacier des Oupplions. La voie normale, dans le versant ouest, offre d'agréables passages, tels celui-ci, qui mène à la brèche, non loin du sommet. Ci-contre, le Gioberney.

qui mettra à l'épreuve vos compétences d'alpiniste. Elle a aussi l'immense avantage de ne pas être une grande classique, et n'attire donc pas les foules. Vous aurez certainement la chance d'être seul sur cet itinéraire.

Après une petite heure de marche, au petit matin en direction de l'est, on va chercher la langue terminale du glacier de Vallonpierre. À gauche du sérac, le franchissement d'une bosse de glace (40°) très souvent déneigée permet d'accéder au plateau glaciaire, au fond duquel on remonte le couloir peu raide issu de

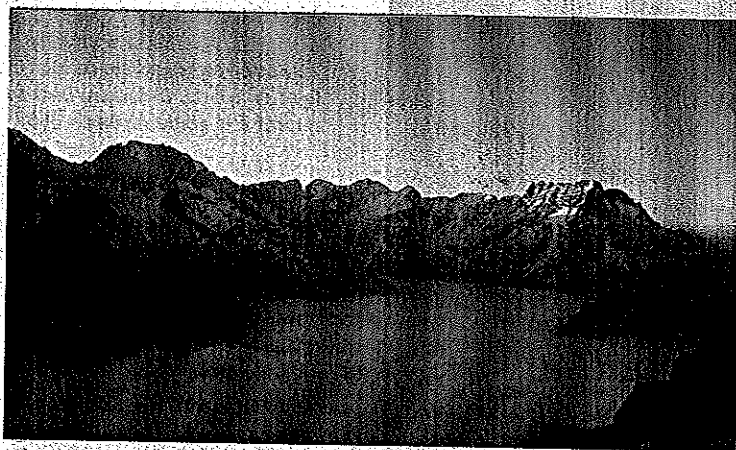
l'arête. Bien évidemment, il faut maîtriser les techniques de progression sur glacier. On escalade ensuite des rochers faciles vers la droite, puis en écharpe, pour rejoindre la brèche située sur l'arête sud, à la verticale du couloir. Le sommet n'est plus très loin, et l'on apprécie cette petite escalade qui nous fait passer du sud à l'ouest et au nord, offrant une vision panoramique sur tous les sommets de ce "Valgau" sauvage. Le parcours, en rocher, de l'arête ne présente aucune difficulté d'escalade. C'est un excellent entraînement à la technique de progression "anneaux à la main", importante si l'on veut ne pas perdre trop de temps à tirer des longueurs. Lors de la descente, pour éviter la bosse de glace, on longera le glacier plein sud pour rejoindre le glacier de Gouiran (névé). Alors, la randonnée sur la face ouest du Sirac sera complète. ■

plans



Accès : sud et Valais orons au De Gap ou de Grenoble, prendre la N 85. Entrée de la vallée à Saint-Firmin. On se rend en voiture jusqu'au fond de la vallée du Valgaudemar, direction le refuge-hôtel du Gioberney. Laisser les véhicules sur le parking, à droite, 500 mètres avant d'arriver à l'hôtel (1 600 m). Le sentier du Ministère traverse le torrent du Gioberney et se dirige vers le sud. Au fond de cette vallée, au pied de la face nord du Sirac, traverser le torrent de la Séveraisse, et, toujours direction sud, remonter une pente ravinée (torrents de Vallonpierre et de Vallon Clos). On arrive sur un grand replat herbeux ; le lac et le refuge sont en vue. Deux heures trente depuis Gioberney.

Itinéraire : Du refuge de Vallonpierre, traverser le petit plateau vers l'est. Remonter vers le sud/sud-est jusqu'au pied des rochers situés à l'aplomb de la langue terminale du glacier de Vallonpierre. S'élever vers la droite par de bons rochers. Aborder le glacier en escaladant la



bosse de glace (40° déneigée) et remonter le glacier jusqu'à son angle nord-est au pied d'un large couloir issu de l'arête ouest.

Gravir ce couloir et en sortir vers la droite par des murs (escalade facile). S'élever en écharpe pour atteindre l'arête sud jusqu'à une brèche à l'aplomb du couloir. Il faut la franchir. Traverser sur le flanc est de l'arête jusqu'à un couloir rocheux, gagner le fil de l'arête sud, la suivre en se tenant légèrement sur le flanc ouest.

Du refuge : 4 heures.

Descente :

Itinéraire identique. Pour éviter la descente de la bosse de glace, sur le plateau glaciaire, prendre la direction sud et descendre sur le glacier de Gouiran (névé), ensuite traverser toute la base de la face ouest pour retrouver le refuge.

Première ascension :

W. A. B. Coolidge avec Christian



Almer père et fils, le 2 juillet 1877.

Altitude :

3 440 mètres.

Dénivelée :

671 mètres du parking au refuge, 1 069 mètres du refuge au sommet.

Difficulté : PD.

Matériel :

Tout ce qui est nécessaire pour la progression sur glacier. Et ne pas oublier le casque !

Orientation :

Ouest.

Période :

Juillet-août.

Téléphones utiles :

Bureau des guides de La Chapelle-en-Valgaudemar au 92 55 28 80, refuge de Vallonpierre au 92 55 27 81, refuge-hôtel Gioberney au 92 55 20 78.

LA VALLEE DES GLACIERS

Lorsque l'on parle de l'Oisans, et du Valgaudmar en particulier, on évoque tout de suite son aspect sauvage et préservé lié à sa difficulté de pénétration. En effet, les vallées qui convergent vers son coeur ne sont pas reliées entre elles. On a toujours l'impression de bout du monde quand on s'y aventure.

S'il en est une à visiter, c'est la vallée de la Severaisse. Pas dans sa partie aval, celle suivie par la route qui monte à Gioberney, mais la partie amont, là où elle prend sa source, là où elle devient rivière avec l'aide de tous les torrents, de vallon clos, de Vallonpierre, du Sirac. Ce petit bout de vallée du bout du monde, il faut aller le chercher en prenant le sentier du ministre, plein Sud lorsque vous êtes sur le premier parking à Gioberney.

De 1800m à 3100m, avec une direction Ouest Est, du Sirac au pic Jocelme, des glaciers dégoulinant de sérac tapissent toutes ces parois exposées au Nord.

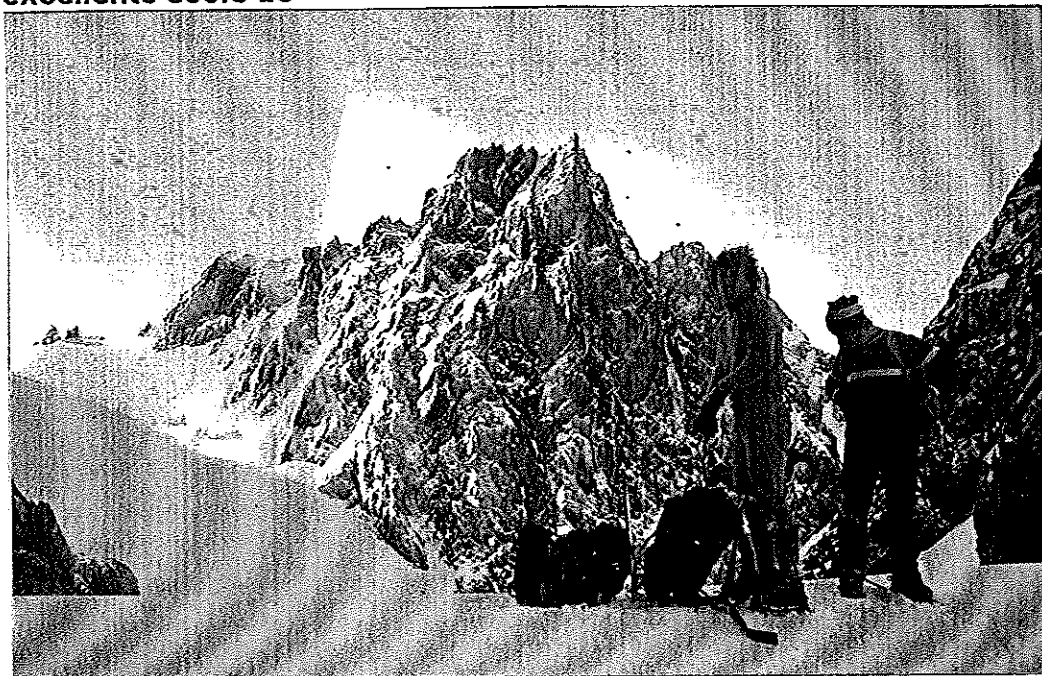
Le sentier qui vous promène du refuge de Vallonpierre en passant par celui de Chabornéou et la cabane du pis vous fera découvrir ces merveilles.

Dans l'ordre d'entrée en scène, lorsque vous remontez ce chemin bien taillé dans la pente Sud de la vallée. Le Sirac, barrière de 3440m barrant l'accès vers le Sud. Sa voie normale est une course à faire absolument (voir carnet de course). La brèche en V à l'Est marque la fin de cette arête très accidentée; ensuite, la pointe de Chabornéou avec son glacier tourmenté culmine à 3280m. Une excellente école de



La pointe de Chabornéou 3280m et son glacier tourmenté.

Du glacier du Jocelme, vue sur le glacier de Surette, le col du loup en Valgaudmar 3100m et les arêtes du pic du loup 3245m.



glace, l'itinéraire est à étudier avec précaution, les zones de crevasse sont très nombreuses, c'est une course de printemps de préférence. En longeant le glacier de Chabornéou trois sommets, la pointe de Verdonne 3227m, la pointe du Queyre 3264m et la pointe de Jarroux 3228m sont plus facilement accessibles par le versant Sud-Est à partir de Champoléon. Le pic du loup en valgaudemar 3245m, est une belle ballade mixte, il faut d'abord remonter le glacier de Surette jusqu'au col du loup. Ce glacier présente deux niveaux, donc une zone crevassée à franchir.

Si vous le remontez tard dans la saison vous êtes dans l'obligation de zigzaguer entre les crevasses. La deuxième partie de l'ascension est une traversée d'arête extraordinaire qui se déroule au dessus de 3200m dans une ambiance de très haute montagne surtout si vous avez la chance de jouer avec le brouillard et le vent (voir topo J-Mi Asselin). Enfin le pic de Bonvoisin 3480m et le pic Jocelme 3457m barrent la vallée vers le Nord. Cette fois plus d'issue si ce n'est la descente à skis du sommet du "Jocelme", la classique des classiques de la "rando" en haute montagne. Avouez que cette vallée possède tous les atouts pour satisfaire les plus exigeants dans un cadre incomparable.

Luc Reynier

TOPO **ALPINISME**

Magazine
Montagnes

Altitude : 3 245 mètres.

Le pic, on le repère depuis la route qui mène à la Chapelle en Valgaudemar. Il possède sur son versant nord une course de rocher très intéressante cotée TD. Mais nous choisirons la tranquillité, avec la voie normale qui se compose de deux parties distinctes : une course de neige facile jusqu'au col du Loup, puis une course d'arête jusqu'au sommet.

C'est une montagne pas forcément très belle mais comme partout dans le Valgaudemar on évolue dans un décor splendide. La vue d'abord au sommet qui fait le lien entre les Alpes sévères et froides du nord et les calcaires chauds du sud. En plus, arrivé au col, on peut laisser une partie de la cordée qui ne se sent pas d'aller sur l'arête. Il y a de la place pour bronzer tranquille et la chance d'apercevoir des chamois. Cette course a l'immense avantage de ne pas être une grande classique et donc elle n'attire pas encore les foules. Comptez plus de 1000 mètres de

OISANS (VALGAUDEMAR) : PIC DU LOUP

dénivelée jusqu'au col du Loup et 100 mètres de plus pour le sommet !

Accès : refuge de Chabornéou, très agréable, à 2 040 m que l'on atteint la veille en 1 heure et 1/2 depuis la route du Giberney.

Difficulté : F puis PD. Quelques anneaux de corde sur l'arête.

Horale : du refuge de Chabornéou (2 040 m) au col du Loup

(3 145 m) : 4 heures. Du col au sommet comptez 3 heures pour un aller retour tranquille.

Itinéraire : Traverser le torrent, par un sentier qui monte en lacets au dessus de barres rocheuses rive droite puis par des rochers moutonnés, atteindre le glacier de Surette (par sa rive droite). Le remonter jusqu'au col bien visible, les pentes terminales inclinées à 30 degrés

environ. Du col suivre un couloir facile qui mène à l'arête est et, de là, utiliser des systèmes de vires en versant sud pour atteindre le sommet nord (3 245 m).

Matériel : piolet, crampons, quelques sangles.

Bibli : "Cent plus belles des Ecrins" Rébuffat chez Denoël, la bible !

Jean-Mi Asselin



Jean-Michel Asselin

CAHIER DU JOUR

CARNET ROSE

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

- NOE** Fils de François et Catherine GUEYDAN,
Petit-fils de Henri et Danièle GUEYDAN. (né en Juillet).
- MARGAUX** Fille de Caroline et Jean-Christophe CARDIN,
Sœur de Marine, (née en Juillet),
Petite-fille de Christine et Gérard CARDIN.
- ALEXANDRE** Fils de Emmanuel GROS et Sandrine MONROCHER-ZAFFARANO,
Petit-fils de Anne-Marie et Robert GROS.
- AUBAN** Fils de Corinne et Pierre-Frédéric GALVIN,
Frère de Ombeline et Louise,
Et petit-fils de Lucette GALVIN.
- THOMAS** Fils de Jannick et Thierry LAURENS,
Petit-fils de Annie PLASSIARD,
Et 1^{er} arrière petit-fils de Lucette GALVIN.
- CLEMENT** Fils de Karine et Thierry BARNEOUD,
Petit-fils de Mme Marthe ANDRIEUX, Jean et Yvette BARNEOUD,
1^{er} arrière petit-fils de Mr et Mme Léon MARY.

Sincères félicitations aux parents, grands-parents et arrières grands-parents, et meilleurs vœux aux bébés.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Pierrot PRAYER** Père de Nadine et Yves PRAYER,
Fils de Mr Louis PRAYER (décédé), photographe et secrétaire de
Mairie pendant de nombreuses années à Corps.
- Marie-Louise KLOPFENSTEIN** Belle-sœur de Mmes Vves Raymond et Casimir PASCAL,
Née PASCAL Tante de Roland et Gilles PASCAL.
- Pierre CHARLES** Frère et beau-frère de Marie-Jeanne et de Roger ALEX.
- Georges LEGAL** Ancien cuisinier de la colonie Ste Geneviève des Bois.
- Jeanne NEIGE** Mère et belle-mère de Noëlle et de Jean MARCOU,
Née BARDE et grand-mère de Eric, Serge, Franck et Christophe.
- Marthe MEILLAND-REY** Mère et belle-mère de Mr et Mme MEILLAND-REY.
- Olga TURC** Pensionnaire de la Maison de Retraite.
Née AUBAUD
- Jean-Pierre PELETIER** A habité à Corps de nombreuses années.

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORPS

Brigitte VAREL

Samedi 11 Décembre 1999
de 10 h à 12 h

Présentation et signature de ses
ouvrages à l'occasion de la sortie
de son dernier livre "EMMA".



Tout l'hiver : Expo de photos de
Marline Achard, Henri Vincent,
Philippe Saillard, Luc Reynier,
Robert Garaud, Serge Bernard,
François Denoyer. A voir aux
heures d'ouverture de la
bibliothèque : Jeudi 10h-12h et
Samedi 10h-12h
Et venez découvrir les nouveaux
prix et les dernières BD.

CHORALE DE CORPS « CHŒUR À CORPS »

CONCERTS :

Vendredi 17 Décembre
Entraigues – 20 heures

* * *

Dimanche 19 Décembre
Les Côtes de Corps – 16 heures

* * *

Vendredi 31 Décembre
Corps (Rue des Fossés) – 20 heures

* * *

HORAIRE DES MESSES

Sous-secteur pastoral de CORPS

Dimanche 12 Décembre :

11H AMBEL

Samedi 18 Décembre :

14H-17H Rassemblement des
enfants du caté du Valbonnais et du Beaumont
Corps avec les jeunes de la Pastorale
Catéchétique Spécialisée à la SALLE EN BT.

Dimanche 19 Décembre

9H. STE LUCE.

Sacrement de la Réconciliation

Mercredi 22 Décembre

16H30-18H LA SALLE EN BT
(Chapelle)
20H-21H30 CORPS
(Sacristie de l'église)

Vendredi 24 Décembre

20H CORPS.

Samedi 25 Décembre

11H LA SALLE EN BT.

Dimanche 26 Décembre

11H PELLAFOL

Dimanche 2 Janvier

9H ST P. DE MEAROTZ

Dimanche 9 Janvier

11H LES CÔTES DE C.

Samedi 15 Janvier

18H30 MONESTIER D'AMB.

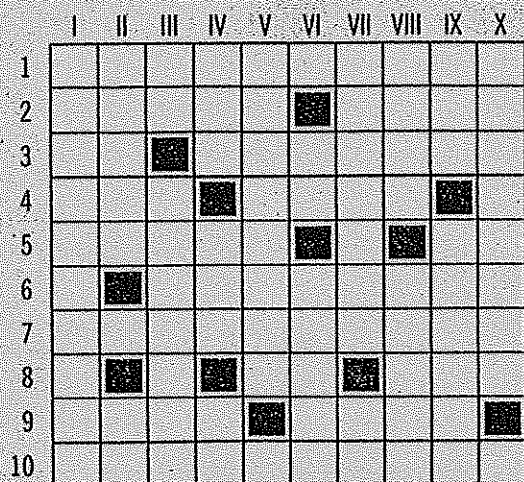
DIMANCHE 23 Janvier

11H CORPS

Samedi 29 Janvier

18H30 ST LAURENT EN BT

MOTS CROISES



Horizontalement : 1. Prête à accorder sa main. 2. Il protège de l'eau ou protège le vin. Ils servent au laboratoire. 3. Pronom. Algues gélatineuses. 4. Elle fait des prisonniers. Partie que l'on demande pour avoir le tout. 5. Donc

ouverte. Participe. 6. Il est toujours avant le premier. 7. Est donc du côté de celui qui parle. 8. Préposition. De nombreux porteurs. 9. L'être révèle une certaine présence d'esprit. Écrivain italien. 10. Il en fait se mesurer certains qui ne peuvent se mesurer.

Verticalement : I. Petit peloton. II. Figure. Un cadre pour le Verdon. III. Le patron peut en tenir compte. Canal dans un bassin. IV. Sigle connu des randonneurs. Barcelone pour les Madrilènes. Sont en fer. V. Il s'intéresse, entre autres, aux accidents de la route. VI. Possessif. A tordre désormais. VII. Qui a fait l'objet d'une certaine recherche. Demi-jour. VIII. Grâce à lui, nous sommes souvent éclairés. Il n'est pas particulièrement doux quand on le casse d'une certaine façon. IX. Sans surprise. Patron de galerie. X. Est sans connaissances.

SOLUTION DES JEUX

MOTS CASES

PAGE CUISINE

Mots de 8 lettres : aboutées - interdit - marabout - marmite - marmotte - mélodées - mercerie - rissoler - triturer.

7 lettres : alertée - amblais - arrêtai - épeires - étirant - hériter - pelouse - risette - rosaces - spirale - tremper - tuteurs.

6 lettres : accent - allers - assuré - aurige - aviver - avoine - écimée - épieur - eureka - oréade - pékiné - rattes - tarifé.

5 lettres : apéro - avalé - blésé - émané - étété - fusée - green - magma - paner.

4 lettres : lent - miel - puer - rhum.

3 lettres : ail - art - bec - ber - cor - écu - ego - ému - épi - gué - net - oïl - par - reg - roi - têt.

2 lettres : eu - il - in - na - nô - ré - té - Ur.

